Castelnau Le MAG

N°118 / AVRIL-MAI-JUIN 2008
www.castelnau-le-lez.fr

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ

Construisons la ville de leur avenir

Les élections municipales
PAGE 4

Demain, l'avenue de l'Europe
PAGE 12

Les travaux dans la ville
PAGE 20

Chère Castelnauvienne
Cher Castelnauvien

La confiance que vous m'avez largement accordée dès le premier tour de l'élection municipale le 9 mars dernier m'honore et m'engage.

A l'occasion de la campagne électorale, un certain nombre d'entre vous m'ont exprimé, lors de rencontres ou par courrier, leur attente dans de multiples domaines de la vie locale. J'en tiendrai le plus grand compte.

Cette vie municipale, c'est un perpétuel mouvement d'actions, de comportements au service de la ville et de ses concitoyens.

Aussi, pour mon équipe et moi-même, ce nouveau mandat sera particulièrement actif.

Vous avez pu observer que nous avons débuté un certain nombre de grands travaux de voirie, le chantier de la future gendarmerie mais également l'aménagement de la place du marché.

Nous continuerons à apporter un grand soin dans la réalisation, l'entretien et la gestion de nos équipements et services publics.

La qualité de vie c'est aussi pour chacune et chacun d'entre vous un environnement protégé, des quartiers embellis, des cheminements piétons et cyclistes sécurisés et confortables. Nous poursuivrons et accentuerons nos efforts dans ces domaines.

Ce mandat, comme les précédents, sera celui des engagements tenus.

Après les chantiers de ces dernières années avec la construction et la mise en service du tramway, notre ville va connaître un nouvel essor qui en fera l'une des communes les plus dynamiques et agréables à vivre de notre région.

Ainsi, nous allons enraciner Castelnau dans la modernité du XXI[ème] siècle.

Bien toute ma sympathie
Jean-Pierre Grand

Jean-Pierre GRAND

DÉPUTÉ DE L'HÉRAULT
MAIRE DE CASTELNAU-LE-LEZ

4

actualités

Page 4 | Assemblées municipales

> Le nouveau Conseil Municipal

> Les Commissions Municipales

> Séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2008

Page 9 | En bref

> L'UNPE : un nouveau syndicat pour les professions libérales

> Vie économique : les installations

Page 10 | Tribune libre

Castelnau Le MAG
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CASTELNAU-LE-LEZ

POUR NOUS ÉCRIRE : DIRECTION DE LA COMMUNICA

11

23

29

services

Page 12 | Dossier
> Demain, l'avenue de l'Europe

Page 13 | Nouvelles technologies
> Web Service Citoyen (WSC)

Page 14 | Social
> Mesures d'aide à l'accession au logement
> Le droit au logement opposable

Page 16 | Jeunesse
> Accueils de Loisirs Municipaux
> Nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Page 17 | Scolaire
> Du nouveau à la rentrée dans les restaurants scolaires et dans les salles informatiques

Page 18 | Urbanisme/Environnement
> Une piste cyclable avenue de la Pompignane
> Diagnostic de Performance Energétique (DPE)
> Semaine du Développement Durable : les actions dans la ville

Page 20 | Travaux
> Aménagements : l'avenue du Jeu de Mail et la rue Dorgelès
> Les travaux dans les écoles

Page 22 | Police Municipale
> Une Police tout terrain
> Le métier de Policier Municipal

citoyens

Page 24 | Jumelage & Europe
> Le Deutschmobil : une initiative intéressante
> Comité de Jumelage : les projets pour 2008

Page 26 | Vie associative
> La Mer Méditerranée au Centre André Malraux
> Fête de quartier : une fois deux voies au Devois
> Le jeu nous transporte lors de la Fête du Jeu !
> Brèves associatives

Page 28 | Etat civil & cultes
> Naissances / Mariages / Décès
> Cultes

culture/sport

Page 30 | Événement
> « Les Musicales » Festival de Musique Classique et Chants

Page 31 | Culture
> Printemps des Poètes : la poésie a trouvé sa place à la Médiathèque
> La Maison des Arts s'expose !!
> Maison de la Gravure Méditerranée : l'exposition Maoual
> Festilez 2008 : le palmarès

Page 34 | Sport
> Piscine Jean Moulin : un été 2008 dynamique
> 2ème Open Flying Dragons

Page 35 | Agenda
> Les bons plans

Directeur de la publication : Pierrette MIENVILLE, 1er Adjoint au Maire. **Responsable de la rédaction :** Vincent Nolot, Directeur de la Communication. **Rédaction :** Caroline Brun, Sébastien Meinelly, avec la participation des Services Municipaux. **Crédit photos :** Direction de la Communication. Toutes les photos et illustrations sont "droits réservés". Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite de la rédaction. **Conception, illustration :** Olivier Lanquetin. **Mise en pages :** Rythmie Page. **Impression :** Arceaux 49, 1027, rue de la Croix Verte, Parc Euromédecine, 34198 Montpellier.

TIRAGE : 8500 EXEMPLAIRES - ISSN : 1632-3297 - DÉPÔT LÉGAL : 2ème TRIMESTRE 2008

TION - HÔTEL DE VILLE - RUE DE LA CROUZETTE - CS 40 013 - 34173 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX - **COURRIEL :** COMMUNICATION@CASTELNAU-LE-LEZ.FR

Le nouveau Conseil Municipal

La liste conduite par Jean-Pierre GRAND, ayant obtenu dès le premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés avec 54,76 %, a été réélue.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Jean-Pierre GRAND *Liste « Castelnau votre ville »*	Majorité municipale	**54,76 %**	3 801 voix	26 sièges
Anne Yvonne LE DAIN *Liste « Castelnau notre quotidien »*	PS	31,71 %	2 201 voix	5 sièges
Aliénor BERTRAND *Liste « Vive Castelnau »*	Verts	13,53 %	939 voix	2 sièges

9 mars 2008

- Inscrits : 11 860
- Votants : 7 255 — 61,17 %
- Exprimés : 6 941
- Nuls : 314

Jean-Pierre GRAND

Député de l'Hérault
Maire de Castelnau-le-Lez

Adjoints au Maire (majorité municipale)

Pierrette MIENVILLE

Premier Adjoint déléguée aux Affaires Administratives générales et aux Affaires Sociales.

Frédéric LAFFORGUE

Deuxième Adjoint délégué à l'Urbanisme, Travaux Communaux et Développement durable. Conseiller Général de l'Hérault.

Nathalie LEVY

Troisième Adjoint déléguée à l'Enfance.

Philippe CHASSING

Quatrième Adjoint délégué à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires.

Catherine BOCOGNANO

Cinquième Adjoint déléguée aux Déplacements doux et à la Sécurité Routière.

Daniel GREPINET

Sixième Adjoint délégué à la Culture.

Muriel SARRADIN

Septième Adjoint déléguée aux Sports.

Christian QUIOT

Huitième Adjoint délégué aux Finances.

Joseph SCHMITT

Neuvième Adjoint délégué aux Relations avec les associations d'Anciens Combattants.

Conseillers municipaux (majorité municipale)

Louisa PAPE
Conseillère municipale déléguée auprès du 1er Adjoint pour les questions relatives aux personnes âgées et aux handicapés.

Philippe GUY
Conseiller municipal délégué à la Vie associative et au Jumelage.

Hakim NOURA
Conseiller municipal délégué auprès du 4ème Adjoint pour les questions relatives à la Jeunesse.

Daniel VERCIER
Conseiller municipal délégué auprès du Maire en qualité de Conseiller.

Jean-Paul SIMO
Conseiller municipal délégué à l'Economie, l'Emploi et les Relations avec les Entreprises.

Céline ARANTES
Conseillère municipale déléguée à l'Action de proximité.

Jean-Philippe ALLOUCH
Conseiller municipal

Evelyne BASSOUL
Conseillère municipale

Joëlle CARUANA
Conseillère municipale

Stéphanie DELAUNAY
Conseillère municipale

Thierry DEWINTRE
Conseiller municipal

Romain FREPPEL
Conseiller municipal

Nancy FRUTOSO
Conseillère municipale

Marthe JEREZ
Conseillère municipale

Nathalie NADAL
Conseillère municipale

Joëlle ROUBY
Conseillère municipale

Conseillers municipaux (opposition municipale)

Anne Yvonne LE DAIN
Conseillère municipale

Gérard SIGAUD
Conseiller municipal

Dominique NURIT
Conseillère municipale

Jean-Paul FARGUES
Conseiller municipal

Cécile MARECHAL
Conseillère municipale

Aliénor BERTRAND
Conseillère municipale

Fabrice MASSÉ
Conseiller municipal

Les Commissions Municipales

Lors de la séance du Conseil Municipal, le 28 mars dernier, il a été procédé à la désignation et à l'élection des élus auprès de divers organismes et la composition des différentes Commissions :

- Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- Commission des Contrats de Partenariat.
- Commissions Municipales Permanentes.

Désignations

REPRESENTANTS TITULAIRES	SUPPLEANTS

Conseil de la Communauté d'Agglomération

Jean-Pierre GRAND	Frédéric LAFFORGUE
Pierrette MIENVILLE	Daniel GREPINET
Christian QUIOT	Stéphanie DELAUNAY
Philippe CHASSING	Jean-Paul SIMO
Thierry DEWINTRE	Muriel SARRADIN

Syndicat Intercommunal Garrigues Campagne

Frédéric LAFFORGUE
Daniel VERCIER

Conseil d'Administration du CCAS

Pierrette MIENVILLE
Luisa PAPE
Nathalie LEVY
Joëlle ROUBY
Romain FREPPEL
Anne-Yvonne LE DAIN

Commission d'Appel d'Offres

Présidente déléguée par M. le Maire : Pierrette MIENVILLE

Christian QUIOT	Philippe GUY
Luisa PAPE	Catherine BOCOGNANO
Daniel GREPINET	Romain FREPPEL
Thierry DEWINTRE	Daniel VERCIER
Gérard SIGAUD	Jean-Paul FARGUES

Commission des Contrats de Partenariat

Présidente déléguée par M. le Maire : Pierrette MIENVILLE

Christian QUIOT	Philippe GUY
Luisa PAPE	Catherine BOCOGNANO
Daniel GREPINET	Romain FREPPEL
Thierry DEWINTRE	Daniel VERCIER
Jean-Paul FARGUES	Cécile MARECHAL

Prévention Routière

Association Prévention Routière

Catherine BOCOGNANO

Commissions municipales permanentes

Enfance - Jeunesse - Education

Représentants désignés :
Philippe CHASSING, Nathalie LEVY, Hakim NOURA, Marthe JEREZ, Catherine BOCOGNANO, Dominique NURIT

Finances

Représentants désignés :
Christian QUIOT, Thierry DEWINTRE, Jean-Paul SIMO, Stéphanie DELAUNAY, Daniel VERCIER, Jean-Paul FARGUES

Urbanisme – Travaux – Développement Durable

Représentants désignés :
Frédéric LAFFORGUE, Catherine BOCOGNANO, Joseph SCHMITT, Céline ARANTES, Jean-Philippe ALLOUCH, Gérard SIGAUD

Anciens Combattants - Manifestations Commémoratives

Représentants désignés :
Joseph SCHMITT, Daniel VERCIER, Joëlle CARUANA, Frédéric LAFFORGUE, Jean-Paul SIMO, Anne-Yvonne LE DAIN

Culture

Représentants désignés :
Daniel GREPINET, Philippe GUY, Nathalie NADAL, Joëlle ROUBY, Nathalie FRUTOSO, Cécile MARECHAL

Sport

Représentants désignés :
Muriel SARRADIN, Philippe CHASSING, Romain FREPPEL, Luisa PAPE, Evelyne BASSOUL, Gérard SIGAUD

Etablissements scolaires

REPRESENTANTS TITULAIRES	SUPPLEANTS

Primaires et Maternelles

Jean-Pierre GRAND
Philippe CHASSING
Frédéric LAFFORGUE

Collège Frédéric Bazille

Jean-Pierre GRAND
Philippe CHASSING
Frédéric LAFFORGUE

Lycée Georges Pompidou

Jean-Pierre GRAND	Frédéric LAFFORGUE
Philippe CHASSING	Romain FREPPEL
Nathalie NADAL	Muriel SARRADIN

Séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2008

FINANCES – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2007

Exposé de Christian QUIOT, Adjoint au Maire

L'exercice 2007 se clôture par les résultats suivants :

- Solde de la section d'investissement : 1 056 983,60 €
- Excédent de fonctionnement : 2 056 516,17 €
- Le solde des reports 2007 s'élève à : - 1 133 122,05 €

Le Conseil Municipal procède à la reprise anticipée des résultats 2007 et à leur affectation dans le cadre du vote du Budget Primitif 2008 de la manière suivante :

Recettes d'investissement :

- Compte 001 Résultats d'investissement reporté : 1 056 122,05 €

Recettes d'investissement :

- Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 77 000 €

Recettes de fonctionnement :

- Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : 1 979 000 €

FINANCES – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2008

Exposé de Christian QUIOT, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal adopte le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2008, qui reprend les grandes orientations du Débat d'Orientation Budgétaire, de la manière suivante :

- Section d'investissement : 17 063 186,80 €
- Section de fonctionnement : 19 907 000,00 €

BUDGET PRIMITIF 2008 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Les Adjoints délégués

Le Conseil Municipal adopte le montant des subventions accordées au CCAS (410 000 €) et aux associations pour l'année 2008, tel qu'il figure ci-dessous. Le montant total s'élève 782 485 €. Il faut préciser que, pour 2008, l'ensemble des subventions attribuées dans le domaine social est répartie par le CCAS. A la subvention accordée à la MJC s'ajoute, comme chaque année, la participation de la commune au financement du poste du directeur, dans le cadre du FONJEP, pour un montant prévisionnel de 47 938 €.

Associations « Culturelles » : 40 325 € (au total)

- Amis de la Mémoire Pédagogique : 305 €
- Devois : 2 200 €
- Blick : 500 €
- Castelnau en Scènes : 10 000 €
- Castelnau Philatélie : 320 €
- Comité de Jumelage : 12 000 €
- Ludolez : 800 €
- Média'Cast : 10 000 €
- Les Peintres de Castelnau : 4 200 €

Associations « Sportives » : 308 800 € (au total)

- AAML : 1 500 €
- ACJCLS – MJC : 205 000 €
- A Plein Cœur : 400 €
- Castelnau Basket : 40 000 €
- Castelnau Le Crès Football Club : 35 000 €
- Castelnau Pétanque : 5 000 €
- Escrime : 500 €
- Flying Dragons Cascade : 1 200 €
- Gym Sport Loisirs : 6 000 €
- Handi Jogging : 2 200 €
- Judo 34 : 4 500 €
- La Gaule : 700 €
- Municipaux de Castelnau : 300 €
- OMS : 2 000 €
- Taekwondo Hapkido Dojang Castelnau : 1 200 €
- Temps Danse Création : 300 €
- Tennis Club Castelnauvien : 3 000 €

Associations « Anciens Combattants » : 4 380 €

- Amicale des Pieds Noirs : 1 000 €
- Fondation du Maréchal de Lattre de Tassigny : 460 €
- Légion Etrangère : 460 €
- Médaillés Militaires : 500 €
- UNC et UNCAFN : 1 500 €
- UNPRG : 460 €

Associations « Scolaire » : 4 580 €

- Sport – collège F. Bazille : 480 €
- Coup de Pouce : 2 500 €
- Lycée H. de Balzac : 300 €
- Pédibus : 300 €
- Prévention Routière : 1 000 €
- Associations « Divers » : 14 400 €
- ACDA : 100 €
- Amicale du personnel : 13 500 €
- Scout de France : 800 €

MARCHES N° 2008/07 – 2008/08 ET 2007-09 COMMUNICATION

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Un appel d'offres ouvert a été lancé pour la réalisation de supports de communication de la commune. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues à l'issue de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 25 janvier 2008.

- Lot 1 : Conception – Olivier Lanquetin
- Lot 2 : Mise en page – Rythmie Page
- Lot 3 : Impression – Arceaux 49

MARCHES N° 2008/04 ET 2008/05 RELATIFS A L'AMENAGEMENT DE L'AVENUE DU JEU DE MAIL ET DE LA RUE ROLAND DORGELES

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Les offres, de la première consultation reçues pour les lots N° 1 et 2, ont été déclarées inacceptables par la CAO du 24/09/07. Ces deux lots ont été relancés en marché négocié en application de l'article 35 du Code des Marchés Publics. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues à l'issue de la Commission d'Appel d'Offres du 25 janvier 2008.

MARCHE N° 2008/06 – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Un appel d'offres ouvert a été lancé en vue de la conclusion d'un marché de services d'une durée de 17 mois pour l'entretien des espaces verts communaux. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché avec l'ESAT (anciennement CAT de Castelnau), retenu à l'issue de la Commission d'Appel d'Offres du 25 janvier 2008.

MARCHE DE NETTOIEMENT GENERAL DE LA VILLE – AVENANT

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Un appel d'offres ouvert a été lancé en vue de la conclusion d'un marché de services pour le nettoiement général de la ville, le marché actuel arrivant à échéance le 31 mars 2008. Cette consultation devait aboutir à la signature d'un marché d'une durée ferme de 5 ans, dans la perspective d'une optimisation des moyens et réduction des coûts des prestations. Afin de disposer du temps nécessaire à la négociation et la conclusion du marché, il est décidé la passation d'un avenant de prolongation au marché actuellement en cours. Celui-ci est prolongé pour une durée de 2 mois, soit jusqu'au 3 mai 2008.

AMENAGEMENT DE LA PLACE JOSEPH DOUMERGUE ET DE SES ABORDS

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général, au titre du Fonds d'Equipement des Communes Urbaines, la subvention la plus large possible pour le financement de la première tranche de ce projet.

AMENAGEMENT DE LA RUE DE CLAIRVAL

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Dans le cadre des aménagements de voirie programmés au budget 2007, le bureau d'études B 3 R, choisi par la Ville, a présenté un diagnostic des aménagements existants et un avant-projet des nouveaux aménagements qu'il préconise rue de Clairval. Le coût prévisionnel des aménagements projetés est estimé à 294 000 € HT. Le Conseil Municipal valide les aménagements proposés et le montant qui en résulte et autorise M. le Maire à lancer les procédures de marchés de travaux correspondantes.

Séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2008 (suite)

AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA FEE MELUSINE

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Le bureau d'études B 3 R, chargé d'établir des propositions d'aménagement de l'avenue de la Fée Mélusine et de diriger l'exécution des travaux correspondants a présenté à la fois un diagnostic des aménagements existants et un avant-projet des nouveaux aménagements qu'il préconise. Le coût prévisionnel des aménagements projetés est estimé à 490 000 € HT. Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats de l'étude, valide les aménagements proposés et le montant qui en résulte et autorise M. le Maire à lancer les procédures de marchés de travaux correspondantes.

AIDE À L'ACCESSION AU LOGEMENT – DISPOSITIONS D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Exposé de Pierrette MIENVILLE, Premier Adjoint au Maire

Les communes, par l'intermédiaire de leurs CCAS, peuvent intervenir en matière d'action sociale et exercer une politique de proximité dans le domaine de l'aide au logement, par exemple en créant des prestations d'aide sociale facultative. Une action exceptionnelle de la municipalité vers les familles, les femmes seules, les jeunes couples et les personnes âgées, dans le domaine de l'accession à la propriété et l'aide à la location, peuvent dès lors être mise en œuvre. Il s'agit de faciliter l'accession des jeunes notamment, au logement par une aide forte pour entrer dans la vie. Le Conseil adopte ces nouvelles mesures concernant le logement. L'organisation sera confiée au Centre Communal d'Action Sociale, le financement sera pris en charge par le budget municipal (voir article en page 14).

OPAH VERT PARC – CLAIRVAL – MISE EN PLACE D'UN FOND D'AVANCES

Exposé de Pierrette MIENVILLE, Premier Adjoint au Maire

Par délibération du 30/03/2006, le Conseil Municipal a approuvé la signature de la Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat des copropriétés dégradées Clairval et Vert Parc. Dans ce cadre, les propriétaires occupants peuvent bénéficier d'une subvention de l'ANAH dans la limite d'un plafond de ressources. Les propriétaires occupants, dont les ressources sont inférieures ou égales à 50 % du plafond majoré, peuvent bénéficier d'une subvention plus importante. Il apparaît aujourd'hui que, malgré l'application de ce dispositif, certains de ces copropriétaires ont des difficultés pour le paiement des travaux et cela les dissuade d'engager la démarche. Pour lever cette difficulté, il sera demandé au Centre Communal d'Action Sociale de mettre en place une régie d'avances et de recettes. Le CCAS avancera les sommes nécessaires, au cas par cas, et percevra directement les subventions de l'ANAH.

EHPAD – CESSION A TITRE GRATUIT

Exposé de Pierrette MIENVILLE, Premier Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal accepte la cession à titre gratuit d'une partie de la parcelle cadastrée CY 41 pour une superficie de 10 542 m², au Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de la réalisation de l'EHPAD « Via Domitia ».

MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE – CLINIQUE DU PARC

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Le Conseil Municipal accepte la cession à titre onéreux d'une partie de la parcelle cadastrée CY 41 pour une superficie de 10 100 m², à la Clinique du Parc au prix de 505 000 €. Cette cession intervient dans le cadre de la réalisation d'une Maison d'Accueil Spécialisé. Cette cession est consentie sous la condition suspensive de l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires (création et déblocage du financement de fonctionnement par l'assurance maladie).

OPERATION VILLA URBANA – CESSION DE PARCELLE

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Dans le cadre d'un projet de réalisation d'une opération de 10 ou 15 logements pour personnes âgées non dépendantes, à proximité immédiate du futur EHPAD « Via Domitia », le Conseil Municipal valide le principe d'une cession à titre onéreux d'une partie de la parcelle communale CY 41 représentant une superficie à définir et approuve à cet effet les modalités de mise en concurrence, le règlement de consultation et le cahier des charges de cession.

ECHANGE FONCIER SANS SOULTE

Exposé de Frédéric LAFFORGUE, Adjoint au Maire

Afin de s'assurer la maîtrise foncière utile à la création d'un pôle d'équipements sportifs sur la partie Nord-Ouest du territoire, dans le secteur de « Courtarelle », le Conseil Municipal accepte l'échange sans soulte d'une partie de la parcelle BW 80 (6 812 m²) appartenant à Madame FABRE, épouse LANCON, contre la parcelle communale cadastrée CZ 19 représentant une superficie de 6 812 m².

MISE EN PLACE D'UN SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES EN CAS DE GREVE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE

Exposé de Jean-Pierre GRAND, Député-Maire

Le Conseil autorise M. le Député-Maire à conclure une convention avec l'Inspection Académique. Cette convention détermine les modalités d'organisation et de cofinancement d'un service minimum d'accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires durant les mouvements de grève des enseignants.

Un nouveau syndicat pour les professions libérales : l'UNPE

L'UNPE, Union Nationale des Professionnels de l'Ecrit, a été créé à l'issue de l'assemblée générale constitutive du 17 décembre 2007, à la Maison des Professions Libérales. Une castelnauvienne, Catherine Saber Gosalbes, en est devenue la Présidente.

L'UNPE regroupe les secrétaires, écrivains publics, biographes, traducteurs et tous les professionnels de l'écrit.

Elle a pour objectifs :
- la création et le renforcement des liens en bonne confraternité professionnelle,
- l'étude des problèmes d'ordre professionnel intéressant les métiers de l'écrit,
- la représentation des adhérents auprès de toutes les administrations publiques et privées,
- l'information et la formation.

Le bureau :
Présidente : Catherine SABER GOSALBER, de CS Bureautique à Castelnau
Vice-présidente : Elsa SCHELLHASE
Secrétaire générale : Emmanuelle ORIOL
Trésorière : Isabelle ISRAËL

Le bureau de gauche à droite et de haut en bas :
Elsa Schellhase, vice-présidente, Emmanuelle Oriol, secrétaire générale, Catherine Saber Gosabler, présidente et Isabelle Israel, trésorière.

Coordonnées :
Maison des Professions Libérales
285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Courriel : unpe.synd@yahoo.fr

Insertions publicitaires Précisions

Nous rappelons aux commerçants de la ville, qu'**il n'y a plus d'encart publicitaire** dans les supports de communication municipaux (le magazine d'information « Castelnau Le MAG », le « Guide Pratique » et le « Castelnau Passion »).

Il peut arriver, à de très rares exceptions, qu'un recours au financement par la publicité soit effectué. Dans ces cas là, une **lettre d'accréditation** sera fournie et **devra être exigée** par la société démarchée. Il faut savoir, que l'année dernière, la nouvelle édition du plan par la Société Cholet a été le seul cas de support municipal financé par la publicité.

Soyez vigilants. En cas de sollicitation, contactez la Direction de la Communication au 04 67 14 27 22.
communication@castelnau-le-lez.fr

VIE ÉCONOMIQUE : INSTALLATIONS

Caviste « Le Grain de Raisin »
Vins, champagnes & spiritueux.
Cédric DOLE
2, rue Pasteur - Port. : 06 77 53 17 75
Tél. : 04 67 04 82 26 - Fax : 04 67 04 82 26
Courriel : legrainderaisin@gmail.com
Horaires - Du mardi au samedi : 10h/13h et 16h/20h. Le dimanche : 10h/13h.
Dégustation en présence d'un vigneron, le samedi matin.

Centre d'Affaires Espace Patrimonia
Parc d'activités « Castelnau 2000 »
219, avenue Clément Ader
Tél. : 04 67 68 68 25 - Fax : 04 67 68 68 29
Courriel : info@espacepatrimonia.fr
Site Internet (en cours de construction) : www.espacepatrimonia.fr
Centre d'Affaires - Domiciliation Commerciale - Boîte aux lettres accessible 24 h/24 - Location de bureau (de 9 à 33 m²) - Location de salle de réunion - Assistance secrétariat : saisie à la carte de tous vos documents - Assistance téléphonique : numéro personnalisé, prise de messages… - Assistance aux entreprises : juridique, comptable, fiscale, sociale…

Garage A.O.34
Agent Peugeot – Service après-vente – Véhicules neufs et d'occasion
1260, avenue de l'Europe
Tél. : 04 67 92 92 44 - Fax : 04 67 86 67 70
Courriel : garage-ao34@orange.fr

Pizzeria « Le Pascalou »
4, avenue Aristide Briand
Contact : Carine SCHIAVO
Tél. : 04 67 41 30 68
Fabrication de pizzas artisanales.
Horaires : tous les soirs de 18h à 22h (livraison gratuite) et du mardi au samedi, de 11h30 à 13h30.

Transaction immobilière – vente
Claire FINAUD
Agent commercial indépendant
Secteur Montpellier, plages, villages Hérault
59, allée des Chênes Verts
Port. : 06 25 86 72 55
Courriel : claire.finaud@laposte.net
Site Internet :
www.immobilierherault34.com

Dégustation et découverte des vins à domicile
Christine DARDE, œnologue
• Initiation à la dégustation
• Découverte des vins blancs ou rouges
• Cépages du Languedoc
• Expressions du Chardonnay.
Durée : 2 heures.
Groupe : de 6 à 15 personnes.
Port. : 06 63 35 48 89
Courriel : degustezchezvous@orange.fr

Restaurant « Le Koala »
(Ancien « Chalet Thaï Lao »)
Entrée – Plat du jour – Dessert / Plat du jour / Salades repas / Grillades.
Soirée « Ambiance jazz ».
305, avenue Blaise Pascal
Tél. : 04 67 60 64 24
Ouvert du lundi au vendredi midi ; vendredi et samedi soir.

AIFINE - Conseil Financements
Assister les entreprises, collectivités, associations ayant un projet de développement dans leur demande de financements publics ou privés (vérifier l'éligibilité, monter et suivre les dossiers jusqu'à accord).
Blandine ESCHBACH-SOLEILLE
48, avenue du Jeu de Mail
Tél. : 04 67 16 20 32 – Port. : 06 17 81 78 77
Courriel : blandinesoleil@aol.com

La Poste
Place Mendès France
Tél. : 04 99 58 30 10
NOUVEAUX HORAIRES - Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi, de 14h à 17h30. Samedi : de 8h à 12h.

CES PROPOS SONT SOUS LA STRICTE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS (LOI DE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ 27/02/2002)

Liste « Castelnau notre quotidien »

Près d'un électeur sur trois nous a fait confiance. Nous en sommes honorés et remercions chaleureusement chacun. Cette élection a montré que le paysage politique de Castelnau change : de nouvelles forces sont apparues qui, bien qu'aujourd'hui minoritaires, ont accru leur poids de près de 700 voix, tandis que, seule en lice à droite, l'équipe en place a été élue avec 350 voix de moins qu'en 2001. La démocratie a pleinement joué à Castelnau, malgré un abstentionniste qui s'accroît, en particulier chez les jeunes.

Nous espérons que ce résultat obligera l'équipe en place à écouter et utiliser les compétences de l'ensemble du conseil municipal.

La campagne de terrain que nous avons menée a mis en évidence trois points :

- un grave endettement de Castelnau qui conduit le maire, année après année, à augmenter considérablement nos impôts, à nous endetter et à peu investir ;
- un développement de la ville sans vision d'ensemble, au gré des programmes. immobiliers, avec des quartiers oubliés et déconnectés du centre ville et une absence de politique de voiries, de transports et d'équipements internes à la cité ;
- un « vivre ensemble » qui s'est dégradé au fil du temps transformant Castelnau en une agréable ville dortoir dont les habitants se connaissent peu et se tournent évidemment vers Montpellier, mais dont beaucoup, heureusement, sont attentifs et inventifs pour créer de nouvelles convivialités.

Nous ferons en sorte que l'exécutif municipal s'intéresse à tous, et fasse des choix utiles à chacun. Nous nous emploierons donc à réunir tous les acteurs, tous les quartiers, toutes les bonnes volontés pour faire émerger à un projet global clair et une vision prospective du nouveau Castelnau et pour que les décisions ponctuelles qui sont nécessaires soient cohérentes. Riche de nos diversités, nous serons à l'écoute de la population, proches des associations et force de propositions pour construire ensemble un avenir harmonieux et réaliste qui passe par une gestion responsable et transparente de la commune.

Anne-Yvonne Le Dain

Liste « Vive Castelnau »

Avec 13,53 % des voix, la Liste Vive Castelnau ! est représentée par deux élus sur 33 au Conseil Municipal. Ainsi le veut le code électoral, qui attribue un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir à la liste majoritaire, puis divise les sièges restant à la représentation proportionnelle entre toutes les listes. En termes de voix, un élu de la majorité représente environ 146 Castelnauvien(ne)s, et un élu d'opposition 434. Les dispositions du code électoral sont telles qu'avec deux élus, notre liste n'aura aucun représentant dans les différentes commissions municipales.

Mais le Règlement Intérieur de notre Conseil Municipal restreint encore la représentation de l'opposition, car elle n'autorise pas même les Conseillers municipaux à assister à ces commissions en qualité d'auditeur. Notre Règlement va à l'encontre de l'esprit des modifications législatives apportées par la loi de 2002 dite de « démocratie de proximité ». Ajoutons qu'il n'intègre pas davantage les critères environnementaux inscrits aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Nous avons présenté de manière constructive un contre-projet et une série d'amendements à notre Règlement Intérieur. Vous trouverez ces documents sur notre site (http://vivecastelnau.blogspot.com). Notre contre-projet était conforme à notre programme électoral. Les amendements visaient à permettre une participation plus concrète des conseillers d'opposition au sein du Conseil.

Nous avons demandé, entre autres :

- que le Maire réponde à toutes les questions orales des Conseillers, avec report obligatoire à la séance prochaine en cas de manque de temps,
- qu'il soit possible de poser des questions écrites,
- qu'il soit possible de déposer des contre-projets et amendements,
- qu'il soit possible de poser des questions au Maire sur ses déclarations en Conseil.

Quoi qu'il en soit, nous nous engageons à jouer au mieux notre rôle de Conseiller d'opposition.

Contact : vivecastelnau@gmail.com
10, impasse de la Grenouillère

1

2

3

1 - JEUDI 24 JANVIER
BANQUET DES ANCIENS
au Palais des Sports
Jacques Chaban-Delmas

2 - SAMEDI 2 FÉVRIER
Inauguration de **L'AIRE DE JEUX « VERT PARC-ANÉMONES »**
(rue des Anémones)

3 - VENDREDI 28 MARS
Signature d'une **CONVENTION**
entre le Lycée Pompidou
et la Chambre de Commerce
franco-italienne,
en présence du Consul d'Italie

Dossier : Demain, l'avenue de l'Europe | Page 12
Nouvelles technologies | Page 13
Social | Pages 14-15
Jeunesse | Page 16
Scolaire | Page 17
Urbanisme/Environnement | Pages 18-19
Travaux | Pages 20-21
Police Municipale | Page 22

« Demain, l'avenue de l'Europe »

Avenue de l'Europe : 4 exemples de projets d'immeubles

L'avenue de l'Europe concentre déjà, sur près de 3 kilomètres, 25 projets immobiliers, de taille, de styles et d'ambitions divers.

L'arrivée de la deuxième ligne de tramway représente une formidable occasion de relever le défi de la **requalification de l'avenue de l'Europe**, véritable vitrine de notre cité. En s'appuyant sur la capacité de desserte de ce transport moderne et écologique, mais aussi sur des espaces publics de qualité et une règlementation réformée, la municipalité entend relever ce pari de façon cohérente et ambitieuse. A cet effet, la Ville met en œuvre un **partenariat étroit** avec les acteurs de la construction, propriétaires fonciers, promoteurs, aménageurs, architectes et bureaux d'études.

Un projet urbain déjà traduit en règle du jeu

Le **Plan Local d'Urbanisme** approuvé par le Conseil municipal le 29 juin 2007 intègre, de façon novatrice :

- des **orientations particulières**, donnant des orientations « sur mesure » à certains secteurs de cette avenue, qui correspondent la plupart du temps aux principaux carrefours et aux stations de tramway ;
- un « **linéaire d'activités** », imposant des activités en rez-de-chaussée, la volonté d'animation de l'avenue devant se concilier avec l'accueil de l'habitat ;
- des **règles** (hauteur, alignement…) qui fondent un véritable modèle urbain, qui se veut ambitieux… à l'échelle toutefois de notre commune ;
- une **palette végétale** et une incitation forte aux techniques environnementales.

Sur cette base, la démarche s'est articulée autour de **deux axes** : partager des **outils de référence communs** et faire valoir une exigence de cohérence par un **architecte coordinateur**.

Une boîte à outils commune

Le partenariat mené avec les acteurs de ce développement est essentiel et déjà particulièrement dense. A ce titre, une quinzaine de promoteurs et autant d'architectes ont reçu une **valise « *Demain l'avenue de l'Europe* »**, concentrant sur un CD Rom l'ensemble des **données règlementaires, techniques et architecturales** au service de la qualité du projet urbain. Il semblait en effet indispensable que tous ces acteurs partagent les outils à même d'organiser ce projet qualitatif.

Une cellule de coordination architecturale au service de la qualité et de la cohérence

Cette **cellule de coordination** est active depuis le mois de décembre 2007, au sein de la Direction Programmation Aménagement Environnement. La Ville a désigné le **Cabinet OBRAS pour coordonner le développement des projets immobiliers** autour d'un schéma cohérent, qui intègre des **préoccupations urbaines, architecturales et environnementales**.

Des **réunions mensuelles** constituent les occasions privilégiées de ce dialogue constructif et fondé sur la recherche de la qualité.

LE CABINET DE COORDINATION OBRAS :

Marc BIGARNET et
Frédéric BONNET, architectes

Le Cabinet OBRAS a pour spécialités : les projets urbains (du grand territoire au quartier) ; la maîtrise d'œuvre d'espaces publics (parcs et jardins) sur des sites emblématiques ; les édifices, les équipements et les logements.
La mission de Conseil est assurée par Frédéric BONNET, architecte urbaniste et co-fondateur de l'agence en 1993.
http://www.paysages.net/

WEB SERVICE CITOYEN (WSC)

Une nouvelle façon de voir les services municipaux

Internet a pris de plus en plus de place dans notre vie quotidienne. Alors si l'internaute trouve presque tout sur la toile, pourquoi ne pourrait il pas faire ses demandes administratives en ligne ?

Un constat national et une demande locale forte

Face à ces modifications de comportement, à ces nouvelles relations indirectes qui se créent et à l'émergence de l'Administration électronique, la collectivité locale doit suivre le mouvement.
Chacun peut y trouver son intérêt, l'internaute/citoyen sans se déplacer peut faire ses demandes en lignes et recevoir chez lui les réponses ou les documents demandés. L'administration augmente ainsi son efficacité, améliore le service rendu et se modernise.
Un sondage en ligne réalisé depuis le site de Castelnau a montré que l'attente des internautes est la suivante : demander des actes d'état civil (23%), des documents administratifs (23%), s'inscrire à des activités (20%), pouvoir payer en ligne (14%)…

Castelnau, ville pilote

Pour tout cela Castelnau est devenue ville pilote de la solution **Web Service Citoyen** de la société sommiéroise INEXINE, société qui a déjà créée le site internet de la commune.
La mise en place d'une plateforme de services en ligne a été initiée depuis le début du mois d'avril.

L'ensemble du projet comprend deux phases :
Avril – Premiers services dématérialisés : Etat civil, Elections, Sécurité Vacances, demande d'interventions techniques, réservations et paiement en ligne des spectacles du service culturel…
Septembre – Inscriptions scolaires, paiement de la restauration scolaire et des CLAE.
Ces services plus complexes à mettre en ligne feront l'objet de la seconde vague de dématérialisation.

Le principe

L'internaute castelnauvien accède depuis le site de la ville au portail de service. Il crée un compte composé du ou des adultes de la famille et des enfants. Il aura ainsi des identifiants (code et mot de passe) personnalisés de façon à sécuriser son accès.
Il pourra alors faire ses demandes en ligne et suivre leur traitement.

www.castelnau-le-lez.fr

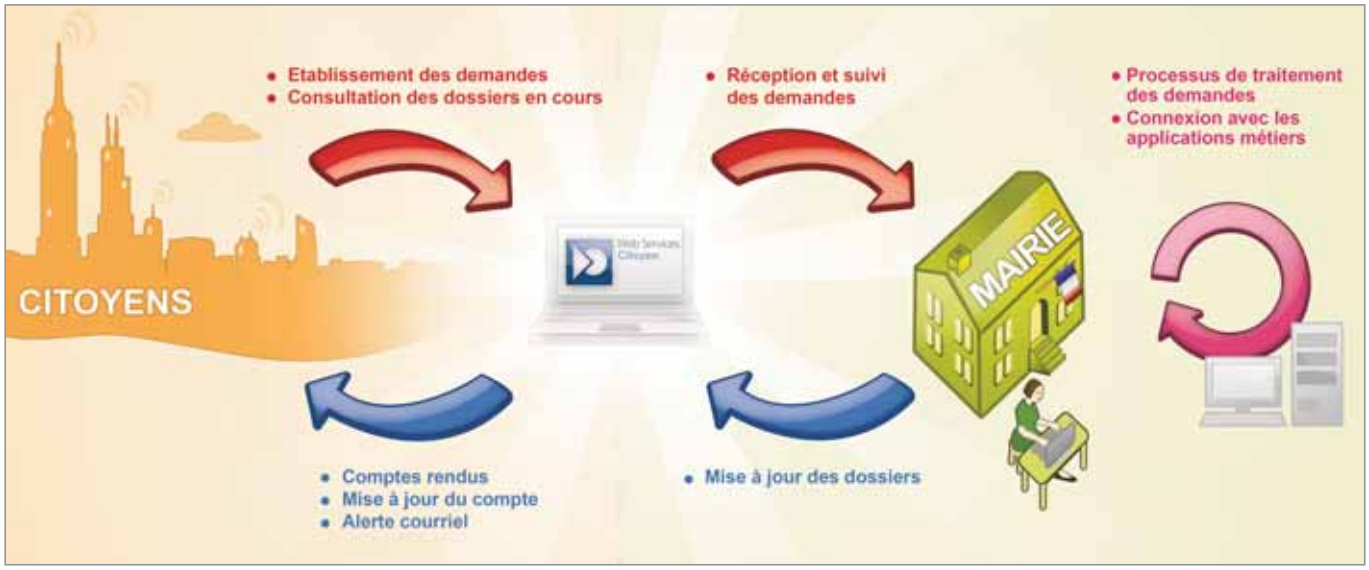
• Etablissement des demandes
• Consultation des dossiers en cours
• Réception et suivi des demandes
• Processus de traitement des demandes
• Connexion avec les applications métiers
CITOYENS
MAIRIE
• Comptes rendus
• Mise à jour du compte
• Alerte courriel
• Mise à jour des dossiers

Castelnau met en place des mesures d'aide à l'accession au logement

Le logement demeure une préoccupation majeure de nos concitoyens. La crise que connaît notre région en la matière freine l'accès à de nombreux ménages et notamment des plus modestes. Castelnau n'échappe pas à ce constat.

Les domaines d'intervention

Les communes, par l'intermédiaire de leurs CCAS, peuvent intervenir en matière d'action sociale et exercer une politique de proximité dans le domaine de l'aide au logement, par exemple en créant des prestations d'aide sociale facultative.

Le projet

C'est dans ce contexte, que la Ville a jeté les bases d'un vaste projet d'aide au logement concernant à la fois les femmes seules avec enfants, les jeunes couples, les personnes isolées et les personnes âgées. Ce projet à deux orientations :

- l'une, pour favoriser la primo accession à la propriété,
- l'autre, pour aider à l'accession sociale à la location ou à son maintien.

L'organisation

L'organisation de ce projet sera confiée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le financement sera pris en charge par le budget municipal.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter ce service au 04 67 14 27 28.

Les conditions de base pour bénéficier de ce dispositif sont :

1) Résider à Castelnau-le-Lez, depuis au moins deux ans au 1er janvier de l'année en cours.

2) Le logement à acquérir ou à louer, soit situé sur la commune de Castelnau-le-Lez.

I - PRIMO-ACCESSION A LA PROPRIETE

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Le logement acquis doit être conservé pendant une durée minimum de 5 ans.
- Il doit être labellisé « prix maîtrisé/ primo accédant » : valeurs au 31/10/07 :
  - dans l'ancien : 2 158 € le m² habitable,
  - dans le neuf : 2 590 € le m² habitable.
- Le demandeur doit être primo accédant et justifier de ressources inférieures aux plafonds en vigueur (révisables annuellement) permettant l'accès au Prêt Locatif Social (PLS).

FORME DE L'AIDE

- Aide versée en une fois à la signature de l'acte notarié.
- Montant :
  - 4 000 € pour les couples sans enfant, personnes isolées ou personnes handicapées,
  - 5 000 € pour les couples avec enfants.

PROCEDURE

- Les primo accédants doivent trouver le logement remplissant les conditions demandées et correspondant aux besoins du ménage.
- Ils doivent contacter la banque partenaire de leur choix afin de déposer auprès de cette banque un dossier de financement (les banques ayant une agence sur Castelnau-le-Lez accompagnent le projet municipal).
- Un dossier de demande est à compléter au C.C.A.S (pièces justificatives à fournir).

II - ACCESSION SOCIALE A LA LOCATION

Les aides ci-après pourront être attribuées à des **personnes non éligibles au FSL**, accédant à un logement en location à Castelnau-le-Lez.

1) AIDE AU LOGEMENT

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Jeunes ou couples sans enfant âgés de dix-huit à vingt-cinq ans en parcours d'insertion professionnelle, personnes isolées, étudiants dont les revenus doivent se situer pour :
  - un jeune célibataire : entre 500 et 1 000 € nets mensuels,
  - un couple : maximum de 1 300 € nets mensuels,
  - une famille monoparentale : maximum de 1 000 € nets mensuels majorés de 300 € par enfant à charge.
- Le logement doit être indépendant et le montant du loyer résiduel, charges comprises ne doit pas dépasser 30 % du revenu.

FORME DE L'AIDE

Aide financière d'un montant de 200 € pour la prise en charge des frais liés à l'ouverture des compteurs EDF-GDF Eau et de la première annuité de l'assurance habitation.

PROCEDURE

- Un dossier de demande est à compléter au C.C.A.S (pièces justificatives à fournir).

2) AIDE A L'EQUIPEMENT (mobilier ou appareils ménagers) sous forme de prêt

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Le demandeur doit avoir au moins un enfant à charge.
- Les ressources ne doivent pas dépasser de plus de 20 % le plafond du FSL.

FORME DE L'AIDE

- Prêt d'un montant de 90 % du devis fourni par le demandeur avec un plafond de 610 €.
- La durée de remboursement est de vingt-quatre mois maximum.

PROCEDURE

- Un dossier de demande est à compléter au C.C.A.S (pièces justificatives à fournir).

3) AIDE AU MAINTIEN DANS UN LOGEMENT AUTONOME

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Les ressources ne doivent pas dépasser de plus de 20 % le plafond du FSL.
- Cette aide peut être sollicitée dès deux mois d'impayés de loyer ou à tout moment lors d'une procédure d'expulsion locative ou de résiliation d'un bail.

FORME DE L'AIDE

- L'aide ne peut excéder deux mois de loyer avec un montant maximum de 1 000 €.
- Elle peut être complétée par un prêt avec remboursement échelonné sur vingt-quatre mois maximum.

PROCEDURE

- Un dossier de demande est à compléter au C.C.A.S (pièces justificatives à fournir).

Droit au logement opposable (DALO)

La loi du 5 mars 2007 a institué le droit au logement opposable qui pose le principe de la garantie par l'Etat du droit à un logement décent et indépendant.

De quoi s'agit-il ?

Les personnes mal logées peuvent se tourner vers l'Etat pour obtenir un logement. Ce droit s'exerce, depuis le 1er janvier 2008, par un **recours amiable** devant une commission de médiation habilitée à statuer sur le **caractère prioritaire des demandes de logement social non satisfaites par les bailleurs sociaux.** Le recours contentieux devant le tribunal administratif sera possible à compter du 1er décembre 2008 pour les demandeurs les plus prioritaires, et du 1er janvier 2012 pour les autres.

Dans l'Hérault, cette commission a été installée en janvier 2008. Elle se réunit dans les locaux de la Direction Départementale de l'Equipement.

Qui peut en bénéficier ?

POUR UNE DEMANDE DE LOGEMENT

Les personnes doivent :
- être de nationalité française ou résider sur le territoire français de façon régulière,
- ne pas être en mesure d'accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant et de s'y maintenir,
- satisfaire aux conditions réglementaires d'accès au logement social.

Et se trouver dans une des situations suivantes :
- dépourvu de logement,
- menacé d'expulsion sans possibilité de relogement,
- hébergé dans un établissement ou logé temporairement dans un logement de transition,
- logé dans des locaux impropres à l'habitation ou présentant un caractère insalubre ou dangereux,
- logé dans un local manifestement sur-occupé ou non décent à condition d'avoir à charge au moins un enfant mineur ou une personne handicapée ou de présenter vous-même un handicap,
- demandeur de logement locatif social et muni d'une attestation d'enregistrement départemental de la demande (numéro unique), n'ayant reçu aucune proposition adaptée à l'issue d'un délai « anormalement long » (actuellement 30 mois dans l'Hérault).

POUR UNE DEMANDE D'HÉBERGEMENT

Toute personne qui, sollicitant l'accueil dans une structure d'hébergement, un établissement ou logement de transition, un logement-foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale, n'a reçu aucune proposition adaptée en réponse à sa demande.

Le rôle de la commission de médiation

POUR UNE DEMANDE DE LOGEMENT

Elle se prononce sur le **caractère prioritaire** des ménages au regard des critères énoncés ci-dessus et définit pour chacun d'entre eux les caractéristiques du logement adapté aux besoins et capacités du demandeur dans un **délai de trois mois.**

POUR UNE DEMANDE D'HÉBERGEMENT

La commission peut être saisie dans les mêmes conditions et selon la même procédure par un demandeur d'accueil en structure d'hébergement, établissement ou logement de transition, logement foyer ou résidence hôtelière à vocation sociale. Elle rend sa décision dans un délai qui ne peut dépasser six semaines.

Comment faire ?

Remplir un **imprimé de recours** en vue d'une offre de logement ou de recours en vue d'une offre d'hébergement. Ils sont disponibles :
- à la **Préfecture**, tél. : 04 67 61 61 61
- sur les **sites Internet** :
  www.herault.pref.gouv.fr
  et www.legifrance.gouv.fr
- au **CCAS**, tél. : 04 67 14 27 28

Nouveauté

ASSOCIATION « EN MARCHE »

Cette nouvelle association, basée à Castelnau-le-Lez, a pour objet d'encourager la pratique de la marche pédestre, sur le plan sportif, mais aussi pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs. Elle s'adresse en priorité aux personnes souffrant d'artérite ou aux personnes ne pouvant plus se joindre à un groupe de randonneurs.

Elle compte à ce jour 22 membres actifs et organise 3 marches par mois. Les premières ont eu lieu le 08 janvier autour du lac Méjean à Lattes (5 km) et le 17 janvier à Castries (6 km).

■ **Contact :** Yann LEGROS
Tél. : 06 84 81 42 17

JOURNÉES NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La quête nationale de la Croix-Rouge française aura lieu les 17 et 18 mai prochains afin de récolter des fonds pour financer ses actions de solidarité.

Chaque délégation dispose de l'intégralité des fonds collectés sur son aire géographique pour financer et développer ses actions de proximité : urgence, secourisme, formation, actions sociales ...

■ **CROIX-ROUGE FRANÇAISE**
Délégation départementale de l'Hérault
Tél. : 04 67 58 21 00
Courriel : dd34@croix-rouge.fr

DON DU SANG

Mardi **6 mai 2008**, de 10h30 à 19h30
Espace Rencontres

Alfredo AMATA

fête ses 100 ans à la Résidence Foyer « Les Mûriers », le 11 janvier dernier.

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

Un été riche en activités

Accueil auprès du Centre de loisirs municipal, stages multi activités, semaines thématiques, séjours nature ou séjours à Eurodisney… Tel est le vaste choix offert aux jeunes Castelnauviens pour occuper leur été.
En effet, cette année encore, les Services municipaux ont uni leurs efforts pour proposer à vos enfants une très large gamme de loisirs, susceptible de répondre à la diversité de vos besoins et à la grande variété de leurs envies.

DEUX SERVICES SONT AINSI A VOTRE DISPOSITION :

L'Accueil de Loisirs Municipal

situé allée Chalbos (près de l'école Jean Moulin) débutera ses activités estivales le 7 juillet, pour les achever le 29 août.
Les enfants, âgés **de 3 à 14 ans**, y seront accueillis toute la journée par une équipe de 25 professionnels de l'animation et se verront proposer de nombreux divertissements. Activités artistiques et sportives, grands jeux, piscine, sorties diverses, spectacles ponctueront ainsi l'été de vos enfants, et les combleront de souvenirs de vacances…
L'Accueil de Loisirs Municipal organise également des mini camps en juillet et août : séjour à Euro Disney, sport et nature à l'Espérou, camp itinérant vélo sur les berges du Canal du Midi.

■ *Renseignements et inscriptions auprès de l'Accueil de Loisirs Municipal, allée Camille Chalbos. Tél : 04 67 79 89 94.*
Inscriptions du 10 mars au 29 mai.
Tarifs CAF calculés en fonction des revenus.

L'Accueil de Loisirs Municipal Cap et Pass Vacances

sera ouvert durant tout le mois de juillet.
Destiné aux jeunes âgés **de 7 à 18 ans**, il offre, au travers de semaines multi activités, la possibilité de découvrir et de s'initier, sur un temps déterminé, à des activités sportives et culturelles.
Ces semaines, d'une durée de 5 jours, seront proposés tout au long du mois de juillet, sur des thèmes variés : activités nautiques et de pleine nature (catamaran, équitation, canoë), théâtre, multi médias, sciences…
Parallèlement, deux séjours nature seront organisés durant le mois de juillet pour les plus grands (12-18 ans).

■ *Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Orientation Jeunesse, 2 place de la Liberté. Tél : 04 67 14 27 44.*
Jours et horaires d'ouverture : lundi, mardi et mercredi de 13h30 à 17h ; jeudi et vendredi de 9h à 12h.
Ouverture des inscriptions : le 12 mai à 13h30. Ce jour-là, le service sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 19 heures.
Tarifs CAF calculés en fonction des revenus.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Après trois mois de travail intensif en commission, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes ont présenté au Député Maire leurs axes de travail pour la première fois depuis leur investiture. Quatre commissions ont été constituées à partir de leurs centres d'intérêts et de leurs disponibilités.

Ainsi, la commission **« sécurité, équipements et accessibilité pour tous »** a mis ses priorités sur la sécurité des enfants aux abords des écoles et en particulier en vélo.
L'accès partout aux handicapés sera le fil rouge de leur mandat.
Une autre commission souhaite créer des **animations** avec et pour les personnes âgées.
Un atelier d'échanges de savoirs pourrait voir le jour, petits et séniors cuisineraient, joueraient ou pique-niqueraient ensemble.
Toujours soucieux de l'**environnement** dans notre commune, une équipe s'est chargée de sensibiliser ses camarades à la protection de la nature.
Ils ont déjà retroussé leurs manches et travaillent sur la thématique de l'eau, action qui aura lieu dès le mois de mai avec la MJC.
Enfin, la commission **« collège »** a décidé de centrer toute son énergie pour venir en aide aux plus démunis.

■ *Renseignements :*
Conseil Municipal des Jeunes
Tél. : 04 67 14 27 44
Site Internet : www.castelnau-le-lez.fr

DU NOUVEAU À LA RENTRÉE...

...dans les restaurants scolaires

L'éducation nutritionnelle est un facteur clé de la lutte contre l'obésité. Partant de ce constat, la Ville a décidé de faire évoluer, à compter de la prochaine rentrée scolaire, les prestations alimentaires proposées aux enfants dans le cadre de ses restaurants scolaires.

Equilibre et variété des menus élaborés, légumes et fruits proposés systématiquement en entrées et desserts, limitation des apports en graisse, sucre et sel, interdiction complète des OGM... Tels sont les grands axes d'une politique destinée à sensibiliser les plus jeunes à l'**équilibre nutritionnel**, tout en éveillant leur **goût** et leur **curiosité alimentaire**.
A cette préoccupation de santé publique s'ajoute la volonté, pour la Ville, de **faciliter la vie des familles** utilisatrices des restaurants scolaires. Aussi, à compter du mois de septembre, la facturation des repas sera désormais assurée directement par les services municipaux. Les familles pourront, ainsi, **disposer d'une large gamme de modes de paiement :** du plus moderne – paiement en ligne sécurisé sur le site Internet de la Ville – aux plus traditionnels – prélèvement automatique, chèque ou règlement en espèce auprès de la Direction des Affaires Scolaires.

■ *Renseignements : Direction des Affaires Scolaires au 04 67 14 27 04.*

DU NOUVEAU...

...dans les salles informatiques des écoles

L'ensemble des écoles de la Commune bénéficie depuis mars d'un parc informatique complètement renouvelé : 80 PC avec écrans plats ont été achetés.

Mise en service des nouveaux ordinateurs à l'école Mario Roustan

Cette modernisation s'inscrit dans le cadre de la **convention portant sur l'Environnement Numérique de Travail** (ENT) passée avec le Rectorat. Le vieillissement du matériel et l'évolution rapide des logiciels imposent un **renouvellement important et régulier du parc informatique** des écoles. C'est pourquoi 11 ordinateurs, par salle informatique, ont été ainsi mis en service dans les écoles primaires pour initier les élèves au traitement de texte et à la navigation sur Internet. Chaque classe et chaque directeur (écoles primaires et maternelles) se sont vus aussi attribuer un ordinateur neuf. Ce renouvellement – comprenant la maintenance des équipements – a coûté à la Ville **63 142 euros TTC**. A noter que les ordinateurs installés sont équipés dans la mesure du possible de logiciels libres (Open Office, Picasa, Mozilla...).
Avec l'utilisation de plus en plus grande des ordinateurs par les enfants, dans le cadre familial notamment, assurer l'équipement des établissements reste une mission de service public.

LES ENFANTS CHARGÉS D'UN AUDIT SUR L'HYGIÈNE DES SANITAIRES SCOLAIRES

Manque d'intimité, d'hygiène, de surveillance... L'observatoire national de la sécurité des établissements scolaires vient de publier un rapport démontrant que près de la moitié des écoliers français n'utilisent pas les toilettes de leur école.
Très sensible à ce problème, la Ville a décidé d'entamer une **réflexion globale** sur l'hygiène et l'équipement des sanitaires scolaires. La Direction des Affaires Scolaires a donc chargé les enfants des Commissions CLAE de bâtir un questionnaire et d'interroger leurs condisciples sur ce thème. Le diagnostic ainsi réalisé se traduira, si nécessaire, par des actions de réaménagement des locaux et de réorganisation de l'entretien. Précisons que cet audit sera reconduit chaque année à la même époque.
Renseignements : Direction des Affaires Scolaires au 04 67 14 27 04.

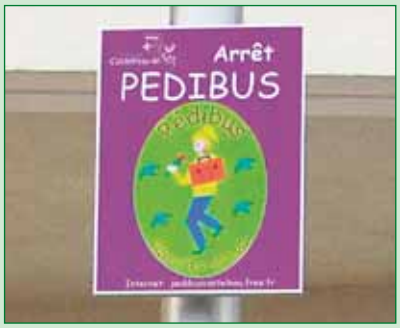

PEDIBUS, LES LIGNES MATÉRIALISÉES

Le 10 janvier dernier, l'association a inauguré la signalétique des principales lignes du Pedibus de Castelnau. Installés avec le concours des services de la Ville, ces panneaux permettent de bien identifier les arrêts tout au long des parcours.
■ Renseignements : Association Pedibus de Castelnau
Site : pedibuscastelnau.free.fr

CALENDRIER SCOLAIRE ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

- **Vacances de Printemps** – Du mercredi 16 avril au soir au lundi 28 avril.
- **Fête du Travail / Ascension** – Du mercredi 30 avril soir au vendredi 2 mai (le mercredi est donc travaillé).
- **Fête de la Victoire** – Du mercredi 7 mai au soir au vendredi 9 mai (le mercredi est donc travaillé).
- **Vacances d'été** – Vendredi 4 juillet au soir.
- **Rentrée** – Mardi 2 septembre.

QUAND LES DEPLACEMENTS DOUX SE FONT VERS LA MER...

Une piste cyclable avenue de la Pompignane

Le projet consiste en la réalisation, par le Conseil Général de l'Hérault, d'une piste cyclable bidirectionnelle reliant le rond-point du Maréchal de Hautecloque (boulevard du Mas de Rochet) et la limite communale de l'avenue de la Pompignane (au droit de la Maison Blanche).

Le linéaire développé représente près de **400 mètres** et s'inscrit dans la continuité des itinéraires cyclables continuant à Montpellier en direction des plages.
Ce tronçon s'articule en cohérence avec le projet du « boulevard du Mas de Rochet » mené à court terme par la Communauté d'agglomération de Montpellier qui organise une **liaison routière** mais aussi aménage des **itinéraires de déplacements doux** sur le trajet rond-point B. Franklin (DELL Computer) – Berges du Lez.

Ainsi, en quelques années, un axe Nord - Sud de déplacements doux se réalise dans sa totalité entre la station Charles de Gaulle et toute l'avenue de la Pompignane.
Le projet prévoit l'aménagement (sans acquisition foncière) d'une **piste bidirectionnelle** de 2,70 mètres de large, côté Est et sur site propre ainsi que la reprise de quelques ilots directionnels.

Début des aménagements mi avril 2008.

Exemple d'aménagement réalisé sur la commune.

Le Diagnostic de Performance Energétique

Obligatoire depuis novembre 2006 lors de la vente de biens immobiliers, le diagnostic de performance énergétique s'impose aussi aux locations depuis juillet 2007 et depuis le 2 janvier 2008, aux établissements recevant du public de la 1ère à la 4ème catégorie de plus de 1 000 mètres carrés.

Qu'est-ce qu'un bilan DPE ?

Il consiste en un **bilan des performances énergétiques d'un bien immobilier** en se basant sur les consommations ou sur les caractéristiques de son enveloppe, ventilation et système de chauffage.
Cette analyse permet d'**établir une note des performances** sous le format de l'étiquette énergétique. Elle est complétée par des **recommandations** de travaux d'améliorations.

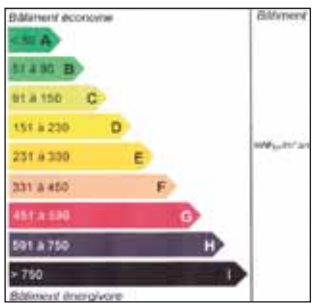

Même si les modèles informatiques de calcul thermique sont moins performants pour l'existant que pour le neuf, le DPE constitue la première étape pour **juger des performances énergétiques d'un bâtiment** et du **degré d'urgence et de priorité des travaux à effectuer**.

Le DPE à Castelnau

La Ville a créé, en juillet 2007, une **cellule énergie au sein des Services Techniques**. Elle a déjà a mis en place un **suivi très rigoureux des factures d'eau, d'électricité et de gaz** dont les résultats sont très positifs. Parmi les résultats obtenus, on peut noter la réalisation de tous les diagnostics de Performance Energétique des bâtiments importants. L'affichage des résultats sera effectif au mois d'avril dès la réalisation des maquettes.

Des objectifs ambitieux

On notera que la moyenne de consommation actuelle pour les logements existants est de 330 kWh /m²/an (classe E).
La dernière réglementation Technique (RT 2005) de novembre 2006 est de 130 kWh/m²/an en moyenne soit une classe C.
L'objectif annoncé pour la rénovation des bâtiments à partir de 2012 lors du Grenelle de l'environnement est de 80 kWh/m²/an, soit une classe B !

Semaine du Développement Durable

L'organisation de l'édition 2008 de la Semaine du Développement Durable (SDD) a retenu cette année le thème « Production et consommation durables ».
Du 31 mars au 7 avril, la Ville a organisé des manifestations destinées à sensibiliser et informer le public, dans la droite ligne de ce qui était organisé depuis 7 ans avec le Printemps de l'Environnement.

LES MANIFESTATIONS À CASTELNAU, UN RAPIDE BILAN

Plantations

Plantations d'essences ludiques et aromatiques, création de dessins de massifs, les élèves des CP et CE1 des écoles primaires Mario Roustan, Saint Exupéry et Jean Moulin ont été mis à contribution.

Pour cela, ils ont été encadrés par les animateurs des CLAE et conseillés activement par les agents du Service des Espaces Verts.

Ces actions ont été intégrées dans un projet pédagogique sur la biodiversité et les végétaux en ville.

Concours d'affiches

Les œuvres des lauréats du concours d'affiches sur le thème « Passez au durable » ont été affichées dans les commerces du centre ville.

Exposition

Une exposition sur les énergies renouvelables a été installée à l'Hôtel de Ville pendant cette période.

Implication Pédibus

Des jeux et concours ont également été organisés le long des différentes lignes de Pédibus, afin de rassembler le plus d'enfants marcheurs...

OPÉRATION « RENAISSANCE DU VIEUX CASTELNAU »

Permanence de Serge AIMETTI, architecte conseil de la Ville.
Mercredi 7 mai et jeudi 5 juin 2008, de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville.

LE THÈME DE LA SDD 2008

Le thème de l'édition 2008 est à la jonction des trois composantes du développement durable. Nos modes de production et de consommation ont une portée directe sur le développement durable : lorsque nous achetons un produit, nous achetons aussi les conditions de travail de ceux qui produisent, les conditions de fabrication, d'évolution et de destruction du produit et donc leur impact sur la planète et sur l'être humain.
www.ecologie.gouv.fr

LES OBJECTIFS DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilotée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (MEDAD), cette opération a pour objectifs :

• d'**informer le grand public** sur les composantes du développement durable (développement économique, protection environnementale, progrès social) et sur leur nécessaire complémentarité. Il ne peut y avoir de développement économique sans progrès social et protection environnementale.

• de **motiver** et de **soutenir des changements de comportements** en expliquant les bonnes pratiques quotidiennes à adopter en faveur du développement durable.

GROS TRAVAUX

Aménagements de l'avenue du Jeu de Mail et de la rue Roland Dorgelès

L'avenue du Jeu de Mail et la rue Roland Dorgelès font l'objet de travaux de voirie importants depuis le lundi 17 mars 2008 : réalisation du réseau pluvial, terrassements, bordures et trottoirs, revêtements, mobilier urbain et marquages au sol.

Trois grandes phases

Le chantier est décomposé en trois grandes phases, scindées en sous phases en fonction de l'avancement des travaux et des plans de circulations envisagés.

Phase 1 : aménagements de l'avenue du Jeu de Mail, jusqu'au 30 juin 2008.
Phase 2 : aménagements du giratoire de la Galine, du 2 juin au 10 juillet 2008.
Phase 3 : aménagements de la rue Roland Dorgelès, du 5 mai au 20 septembre 2008.

Travaux de rénovation de l'avenue du Jeu de Mail et de la rue Dorgelès.

Avenue du Jeu de Mail

La circulation sera interdite (sauf pour les riverains) et un itinéraire de déviation sera mis en place, permettant de diriger les flux de véhicules souhaitant emprunter l'avenue du Jeu de Mail et l'avenue de la Galine coupée à la circulation. Itinéraire de déviation : soit par l'avenue de l'Europe ; soit chemin des Perrières – avenue du 8 Mai 1945 – avenue de la Moutte.

Giratoire de la Galine

La circulation sera adaptée en fonction des travaux. La réalisation de la partie Nord du giratoire nécessite la mise en circulation en double sens du chemin de Tisson.

Rue Roland Dorgelès

La circulation sera interdite (sauf riverains). Le stationnement sera adapté en fonction de l'avancement des travaux.

ENTRE LE PALAIS DES SPORTS ET LE LYCÉE POMPIDOU : LA NOUVELLE GENDARMERIE

"Lunaire", c'est le qualificatif qui vient à l'esprit lorsque l'on regarde les travaux de terrassements de la nouvelle gendarmerie de Castelnau. La livraison, pour ces 12 400 m² de locaux implantés sur un terrain de 25 000 m², est prévue en septembre 2009.

Travaux dans les écoles pendant les vacances de février 2008

La fermeture des établissements pendant les vacances scolaires est toujours le moment durant lequel s'activent les personnels des Services Techniques de la Ville et la liste des travaux effectués est bien longue.

Ecole Jean Moulin

> Agrandissement de la **rampe d'accès handicapé** et pose d'un garde- corps.
> Création d'une **ouverture entre la salle polyvalente et la bibliothèque**.
> **Réfection toiture**.
> Remplacement des **robinets des radiateurs**.
> Réfection complète des **murs et peinture** de la salle de bibliothèque et de la salle informatique.
> Mise en place d'une **ligne informatique** dans la classe N°12.
> Dépose du carrelage, **réfection de l'étanchéité, repose de carrelage** dans les espaces de douches de la piscine Jean Moulin.

Ecole Mario Roustan

> **Réfection** complète **des toilettes** de la salle de restaurant (dépose des sanitaires, remplacement du doublage, pose de faïence, et repose des sanitaires).

Ecole Vert Parc

Pose des anti pince-doigts dans la salle de restauration.

Restaurant scolaire Jean Moulin

> Remplacement d'un **volet roulant**.

Toutes les écoles

Mise en place d'**alarme intrusion** avec télé transmetteur, permettant le renvoie d'alarme sur le Poste de Police et sur l'agent de surveillance.

Tous les travaux ci-dessus ont été réalisés principalement en régie.

AVENUE DU MAS DE ROCHET

Pont sous la voie ferrée

Le nouvel ouvrage de franchissement des voies ferrées, financé par Montpellier Agglomération dans le cadre de l'aménagement de l'avenue du Mas de Rochet (montant total 17,3 millions d'euros TTC - valeur février 2006), est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France (RFF), propriétaire des infrastructures ferroviaires et sous maîtrise d'œuvre de la SNCF.

Planning des travaux

> Juillet / août 2008 : installations avec la mise en place de clôtures de chantier et début des travaux côté « allée des Lacs » et côté « Ecole Vert Parc ».
> Septembre / octobre 2008 : réalisation des appuis de l'ouvrage.
> Octobre 2008 à mai 2009 : construction du tablier de l'ouvrage en dehors de l'emprise des voies ferrées côté « allée des Lacs ».
> Week-end de l'Ascension (mai 2009) : mise en place du tablier de l'ouvrage avec coupure complète des voies ferrées, en une seule journée.
> Eté 2009 : achèvement du génie civil de l'ouvrage de franchissement des voies ferrées.
> Fin 2009 : achèvement et livraison du premier tronçon de voies permettant un raccordement aux voies, de la place Charles de Gaulle et de l'avenue de la Pompignane, via l'ouvrage de franchissement des voies ferrées.

Poursuite des aménagements de voirie, de l'allée des Lacs à la rue de Salaison et sur Montpellier, jusqu'au rond-point Benjamin Franklin (Dell Computer). Mise en service au plus tôt pour début 2010.

Un ouvrage sécurisé

La sécurité et les accès de l'école seront parfaitement garantis. Une réunion d'information est prévue avant le démarrage du chantier, notamment en présence des enseignants et des représentants de parents d'élèves.

A terme, au droit de l'école, les protections phoniques seront optimisées de par la nature du type d'ouvrage de franchissement des voies ferrées construit par RFF.

■ **Renseignements :**
04 67 14 27 30

PLACE DU MARCHÉ : « LE FRANCE »

Après la destruction du bâti existant et les terrassements, la troisième phase des travaux de l'immeuble « Le France » va débuter avec la construction du bâtiment.

Livraison prévue : deuxième semestre 2009.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Une police tout terrain

Les missions de la brigade VTT, créée en 2007, consistent à exercer une présence physique et visible sur la voie publique et dans les lieux publics, à aller au contact avec les usagers, à les renseigner, à recueillir leurs remarques ou doléances afin de trouver des solutions aux situations évoquées. C'est l'occasion de revenir également sur la brigade motocycliste, créée antérieurement (2004) et qui fait appel au volontariat et aux compétences personnelles des agents de Police Municipale.

Un nouveau mode de déplacement : le vélo tout terrain (VTT)

Cette brigade est **un lien entre les usagers**, les services municipaux et les élus. A la différence de la brigade des îlotiers qui évoluent sur un secteur restreint, ce mode de déplacement permet un plus **grand rayon d'action** et une **intervention plus rapide** en milieu urbain. Grâce aux VTT, les agents peuvent rejoindre n'importe quels secteurs de la commune par leurs propres moyens, ce qui constitue un atout supplémentaire.

Ce mode de déplacement est **convivial, discret et facilite le contact humain**, un des objectifs est de renforcer les liens avec les usagers de tous âges. Cette brigade fait appel à des volontaires qui mettent leurs compétences physiques et sportives au service de la Police Municipale.

La brigade VTT peut accéder à l'ensemble de la commune, sentiers et chemins compris, les agents peuvent en conséquence exercer une surveillance dans le cadre de la prévention des incendies en complément de la brigade motocycliste.

La brigade motocycliste

La **mission prioritaire** de la brigade motocycliste est la **lutte contre les incendies** et les **comportements à risques en matière d'utilisation du feu** au cours de la période où son usage est réglementé et lorsque les conditions climatiques nécessitent une vigilance accrue.

La position élevée du motard et son contact direct avec les éléments extérieurs lui permettent de détecter plus facilement les fumées et feux suspects, elle est également favorable à l'échange avec les usagers dans le cadre de la police de proximité et de l'îlotage.

Les résultats obtenus en matière de lutte contre les incinérations de végétaux et feux en tous genres depuis la mise en place de la brigade moto font apparaître une réduction importante des interventions.

La seconde mission est l'**intervention rapide** tout au long de l'année en **milieu urbain** grâce à sa grande facilité de circulation malgré le trafic routier.

UN MÉTIER : **Policier Municipal**

Les journées thématiques sur la Police Scientifique, organisées à la MJC, les 1er et 2 février derniers, ont été l'occasion pour la Police Municipale de présenter une exposition sur la profession de Policier Municipal.

Sous forme de six panneaux d'informations et d'un diaporama, les Policiers ont présenté les différentes facettes de leurs activités, ainsi que leur place au sein de la Police Judiciaire.

Depuis de nombreuses années, le service de Police Municipale participe au « Forum des Métiers » organisé au sein du Collège Frédéric Bazille. Au cours de ces manifestations, l'intérêt suscité par la profession n'a cessé d'augmenter.

Inauguration des journées thématiques sur la Police Scientifique.

PRÉVENTION ROUTIÈRE :

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Le succès de l'opération organisée auprès des agents municipaux des Services Techniques conduisant des véhicules dans le cadre de leur service, laisse présager l'organisation de sessions plus larges en fin d'année 2008.

Après la surprise, **95 %** des participants n'avaient pas envisagé de remise à niveau « code » et **89 %** n'envisageaient pas une remise à niveau « conduite ». C'est la satisfaction générale qui a triomphé.

Les organisateurs, la Ville et la Prévention Routière, ont d'ores et déjà planifié, dans le cadre de la Semaine Nationale de Prévention Routière, une journée étendue à l'ensemble du personnel utilisateur de véhicules administratifs, le 23 octobre prochain.

1

2

3

1 - VENDREDI 11 JANVIER
Remerciements aux bénévoles de **L'ACTION ALIMENTAIRE** à l'Hôtel de Ville

2 - SAMEDI 8 FÉVRIER
Rencontre dédicace avec **Yann GOURMELIN,** auteur de « *La cité des orphelins* » à la Médiathèque municipale

3 - VENDREDI 17 MARS
Cérémonie, au cimetière de la Crouzette, organisée en **HOMMAGE AUX POILUS,** alors que vient de disparaître Lazare PONTICELLI, le dernier combattant français de la Première guerre mondiale

Jumelage & Europe | **Page 24**

Vie associative | **Pages 26-27**

Etat civil | **Page 28**

LE DEUTSCHMOBIL

Une initiative intéressante

Le DeutschMobil est un véhicule qui circule d'école en école pour promouvoir l'apprentissage de la langue allemande en présentant une image vivante de l'Allemagne et de sa culture.
Déjà en février sur Castelnau, il y repasse le 30 mai, témoin si nous en avions besoin, d'un engouement confirmé pour la langue de Goethe ou, pour les plus jeunes, du groupe « Tokio Hotel »…

Une initiative originale et efficace

Créée en 2001 par Kurt BRENNER, directeur de la Maison de Heidelberg à Montpellier, cette action est soutenue financièrement par la Fondation Robert BOSCH et la société Daimler Chrysler.
Là où le DeutschMobil passe, les **inscriptions en allemand progressent, de 25 à 50 % !**
La ville de Castelnau, qui en bénéficie depuis l'origine, a pu sauver l'allemand en LV1 (avec parfois des effectifs limites de 12 à 15 élèves par année) après l'avoir perdu en LV2, faute de candidats.

Pourquoi apprendre l'allemand ?

• L'**allemand** est la **langue maternelle la plus parlée** dans l'Union Européenne, avec plus de 90 millions de personnes.

• Pour les **échanges commerciaux**, les échanges entre nos 2 pays emploient directement ou indirectement 700 000 Français ; 2 700 entreprises allemandes sont implantées en France et 1 400 sociétés françaises le sont en Allemagne.

• L'**Allemagne est le premier partenaire économique de la France**, très loin devant l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le Royaume-Uni et les USA.

• Sur le **marché du travail**, des offres d'emploi, exigeant des langues étrangères sur le site www.anpe.fr au 1er mars 2007, donnaient les résultats suivants : anglais (2 132), allemand (729), espagnol (309), italien (233), russe (53).

Chaque année, près de **160 000 postes** à pourvoir en France **requièrent la maîtrise de l'allemand**, or ils restent souvent vacants !

Passeport pour l'emploi, **l'apprentissage de l'allemand** présente aussi des avantages pédagogiques : son système grammatical s'avère être une **excellente école de rigueur logique** et de **tremplin pour l'accès à d'autres langues**.

Pourquoi des classes bilingues anglais-allemand ?

Devant la désaffection des élèves pour l'apprentissage précoce d'autres langues étrangères que l'anglais, le Recteur d'Académie de Montpellier avait proposé d'ouvrir des classes de 6ème bilingue avec évidemment l'anglais obligatoire.

C'est ainsi qu'au collège F. BAZILLE de Castelnau une classe de 26 élèves de 6ème anglais-allemand existe depuis 2005. Les deux rentrées suivantes ont confirmé ce besoin avec des promotions comprises entre 25 et 28 élèves.

Pourquoi ce doublement des effectifs ? Il est dû essentiellement aux campagnes du DeutschMobil et au fait que les élèves qui souhaitent commencer l'allemand dès la 6ème n'ont plus lieu d'interrompre l'anglais en sortie de CM2, pour le reprendre en LV2 en 4ème, ce qui était aberrant !

La réunion avec les parents d'élèves des CM2, le professeur d'allemand du collège et l'intervenante allemande a eu lieu le 11 février. Prochain passage du DeutschMobil, le 30 mai prochain.

■ *Renseignements :*
Maison de Heildelberg au 04 67 60 48 11
www.maison-de-heildelberg.org

COMITE DE JUMELAGE : PROJETS SCOLAIRES, SPORTIFS ET CULTURELS 2008

• **Echanges** entre le collège Frédéric BAZILLE et le collège d'Eppelheim, ville voisine de Plankstadt, en mai 2008. Le collège Aleotti Don MINZONI d'Argenta rendra visite également au collège castelnauvien en **avril 2008**.

• **Hand-ball :** quatre équipes de Plankstadt seront reçues à Castelnau **du 9 au 13 mai 2008**, en partenariat avec le Grand Club de Jacou.
Contact : Philippe ASTRUC, vice-président au 04 67 79 28 14.

• **Théâ'Lez :** le Festival Européen de Théâtre Jeune, accueillera **du 10 au 14 juillet 2008**, en même temps que des troupes de France, une troupe du Lycée Dietrich Bonhoeffer de Eppelheim, ainsi qu'une troupe du Lycée d'Argenta, en partenariat avec le Comité de Jumelage de Castelnau.

COLLEGIENS ITALIENS EN SEJOUR A CASTELNAU

Dans le cadre d'un partenariat entre le Comité de Jumelage et le Collège Frédéric BAZILLE, un groupe d'adolescents du Collège Aleotti Don MINZONI d'Argenta, accompagnés de deux professeurs, Mme Venturini et M. Foschini, ont séjourné à Castelnau du 9 au 14 mars.
Hébergés dans les familles des collégiens français des classes de quatrième apprenant la langue italienne, ils ont partagé leur temps entre activités scolaires et visites (centre historique de Montpellier, l'aquarium Mare-Nostrum, Nîmes et le Pont du Gard).
Les élèves castelnauviens seront, eux, reçus en Italie au mois de mai.

fête de la SAINT-JEAN

20-21-22 JUIN 2008

Vendredi 20 juin 2008
PARC MONPLAISIR – BERGES DU LEZ

19h00 - Ouverture de la Fête
Apéritif avec la Pena MITHRA
20h30 - Grillades
22h00 - Bal

Samedi 21 juin 2008
PARC MONPLAISIR – BERGES DU LEZ

08h30 - Concours de pêche [inscription sur place]
10h00 - Marquage d'un petit veau dans les arènes
11h30 - Apéritif offert par le Club Taurin " L'Escoussure"
12h00 - Déjeuner au pré accompagné d'une Pena
Sardinade (2 euros) ou repas tiré du sac
14h00 - Jeux de toros pour les jeunes avec primes

BOULODROME MUNICIPAL

14h00 - Concours de pétanque

QUARTIER DU DEVOIS

18h00 - Défilé des Arlésiennes
Festival d'Abrivado & Bandido : Manades CHABALLIER
DU LEVANT – VASSAS – VELLAS
(Départ : Mairie Annexe – Arrivée : place du Forum)
22h15 - Feu d'artifice

PLACE DU FORUM

19h00 - Bodegas
19h30 - Remise des coupes aux manadiers
22h00 - Bal avec l'orchestre « Nuit Blanche »

De 18h à 22h Promenades à poneys pour les enfants

Dimanche 22 juin 2008
PARC MONPLAISIR – BERGES DU LEZ

09h00 - Concours « Les Peintres dans la rue »
Thème : " Les rives du Lez " (06 71 75 02 90)
10h00 - Jeux de toros pour les jeunes avec primes
12h00 - Apéritif offert par le Club Taurin " L'Escoussure "
12h30 - Déjeuner au bord du Lez
(10 euros - réservations au 04 67 14 27 40)
15h00 - Toros piscine avec primes
- Concours de boules avec remise de nombreux lots
18h00 - Chorale dirigée par Dominique JANCOVIC :
" Notes Andines et Latines "
18h30 - Remise des prix des concours de peinture et de pétanque
19h00 - Apéritif offert par le Club Taurin " L'Escoussure "
- Brasucade par le Club Taurin de l'Escoussure
(3 euros / personne)

De 10h à 18h Promenades à poneys pour les enfants

PROGRAMME SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION

VILLE DE Castelnau-le-Lez

Direction de la Communication - ville de Castelnau-le-Lez - Conception : Olivier Lanquetin & Philippe Rumiac

DU 29 AVRIL AU 16 MAI 2008 AU CENTRE ANDRÉ MALRAUX

La Mer Méditerranée : environnement, biologie, archéologie

Cette manifestation a pour objectif de faire découvrir la Méditerranée au tout public, de faire un constat des urgences environnementales, de développer la connaissance des problèmes concernant la pêche et de rappeler la richesse archéologique des fonds sous-marins.

L'**inauguration** de la manifestation, « La Mer Méditerranée : sa faune et sa flore, ses trésors archéologiques, son évolution… », aura lieu le **mardi 29 avril** prochain **à 18 heures 30**, au Centre André Malraux.

Conférences & Table ronde

MERCREDI 30 AVRIL – 20H30

Conférence : « *Mer d'hier, mer d'aujourd'hui, mer de demain* », parcours d'un biologiste marin. Par le professeur J-P. QUIGNARD.

SAMEDI 3 MAI – 15H

Conférence : « *L'aquariophilie marine* ». Par Sébastien BERNIS, président du CLAM.

LUNDI 5 MAI – 20H30

Conférence : « *Méditerranée : un an de route et d'échange* ». Par Julie SIBONY – Organisée par les Amis de la « Librairie des cinq continents ».

MERCREDI 7 MAI – 20H30

Table ronde : « *L'avenir de la pêche* ». Pêche traditionnelle en Méditerranée – Situation actuelle et devenirs.

SAMEDI 10 MAI – 15H

Conférence : « *L'archéologie sous marine* ». Par Laurence SERRA, archéologue.

MERCREDI 14 MAI – 20H30

Conférence : « *Gestion du patrimoine naturel marin et littoral du Golfe du Lion* ». Par Alain PIBOT, chargé de mission « Mer et littoral » à la DIREN (Montpellier).

Animations

MARDI 29 AVRIL – 20H

VENDREDI 16 MAI – 15H30

Spectacle : « *Mare Nostrum* », par les élèves de l'école primaire « Painlevé » de Montpellier et dirigé par Joss PUJOL de la Compagnie « Singulier & Pluriel » - Palais des Sports. « *Nous, enfants du Sud de la France, allons vous conter l'histoire de notre Mer, la Mer Méditerranée : depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours* ».

Visites : *Lycée de la Mer – Découvrir un espace lagunaire,* avec les élèves du Cours Diderot. Renseignements au 04 67 02 99 40.

Animations : pendant la manifestation, Laurence SERRA, archéologue et Amandine AMORERE, animatrice, accueilleront les scolaires et leurs enseignants.

Concours : un concours à destination des enfants, avec l'aide du Conseil Général, sera organisé sur le site de l'exposition.

Exposition

- « *Espace d'archéologie sous marine* » - Musée de Frontignan.
- « *Les métiers de la mer* » - IFREMER
- « *La biodiversité* » - Regards du Vivant – Université Montpellier 2, Service des Collections.
- « *Aquariums et reconstitution de fonds marins* » - CLAM.
- « *Le sanctuaire Pelagos* » - Sanctuaire PELAGOS.
- « *Sauvons les étangs du littoral* » - LRNE.
- « *Pôles Lagunes* ».
- « *Les baleines* » - Ecoles pratiques des Hautes Etudes.
- « *Espace Pêche* » - Comité Régional des Pêches Maritimes – Lycée de la Mer.

Librairie

La « Librairie des cinq continents » installera un espace librairie dans le hall du Centre André Malraux.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Maison des Jeunes et de la Culture
Centre André Malraux
10, avenue de la Moutte
Tél. : 04 67 02 99 40

GALA DE DANSE DE LA MJC
20H30 – PALAIS DES SPORTS

Jeu **12** juin : Gala de danse Jazz
Ven **13** juin : Gala Fitness
Sam **14** juin : Gala de danse Classique
Dim **15** juin : Gala de danses Sévillanes & Flamenco
Lun **16** juin : Gala toutes danses
Mar **17** juin : Gala de Claquettes

SAMEDI 24 MAI 2008

Fête de quartier du Devois

Venez nous rejoindre nombreux à partir de 10 heures à ...

Une fois deux voies au Devois

Avant programme :

- Initiation au **karting** encadrée par des professionnels, pour les 11-16 ans. De 10h à 18h.
  Renseignements au 06 62 59 14 37.
- Initiation au **roller** encadrée par un professionnel de notre quartier, pour les 7-12 ans. De 10h à 12h et de 14h à 18h.
  Renseignements au 06 62 80 10 01.
- Parcours **vélo interactif**, pour les 7-12 ans.
- **« *Menons l'enquête* »** sensibilisation à la **Sécurité Routière**, pour les ados et les adultes.
- **Apéritif** offert par la Coccinelle du Devois, à 19h.
- **Petit bal pour enfants**, devant les écoles, à 19h.
- **Repas**, à 20h30 (sur inscription).
- Suivi d'un **Balèti** animé par Tafanari, à partir de 21h30

Entrée gratuite.

■ Association du Devois
330, avenue du Devois
Tél. : 04 67 79 94 36
Courriel :
coccinelle.du.devois@hotmail.fr

AVENTURES SCOLAIRES, CULTURELLES, UNIVERSITAIRE ET HUMANITAIRE...

Thomas ROBERT, jeune castelnauvien, étudiant à l'école d'ingénieur Polytech, Faculté de Sciences de Montpellier depuis 2005, s'est lancé dans l'aventure de la 11ème édition du « 4 L Trophy », le 13 février dernier. Le « 4 L Trophy », né en 1998, est un rallye de type humanitaire avec des voitures « normales », des 4 L. Il s'agit pour des groupes d'étudiants de relier Paris au Maroc et d'acheminer du matériel humanitaire.

http://www.4ltrophy.com/

LA FÊTE DU JEU, C'EST LE SAMEDI 31 MAI 2008

Le jeu nous transporte !

La Fête du Jeu, c'est aujourd'hui plus de 500 manifestions réparties sur toute la France et qui peuvent chacune rassembler de 50 et 6000 personnes.
L'objectif de cette journée nationale est de faire reconnaître le jeu comme :

- **activité** essentielle **pour le développement de l'enfant**,
- **outil d'apprentissage**, de transmission de savoirs et d'éducation pour tous,
- **expression culturelle** favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles,
- créateur de **lien social** et de communication,
- occupation de **loisir** et source de plaisir.

L'esprit de cette journée prend appui sur les principes suivants : la gratuité, le jeu pour tous, le jeu sous toutes ses formes, jouer partout.
A Castelnau-le-Lez, venez jouer le 31 mai prochain, de 15h à 19h, dans le quartier du Devois devant l'école St Exupéry et sur l'espace entre la MJC André Malraux et la Halle des Perrières. Une grande diversité de jeux sera à disposition des participants et une animation spécifique autour des jeux de figurines sera proposée par le Club de jeux d'Histoire de Lattes.

■ Renseignements :
Association Ludolez
au 04 67 72 43 91 / 06 27 26 23 61
Courriel : ludolez@free.fr

Remerciement aux associations ayant participé au Téléthon 2007 et remise d'un chèque de 15 619 € à l'AFM,
le 28 janvier dernier au Palais des Sports.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Président : François SANCHEZ
Vice-président : Joseph SCHMITT
Trésorier : Roger FERRERES
Trésorier adjoint : Gérard MERCIER
Porte drapeau : Gérard MERCIER
Roger MATHIEU

Maison du Combattant
« Maréchal Juin »
Place du Marché
Tél. : 04 67 04 01 64, le jeudi (de 16h30 à 18h30) pendant la permanence.
Adresse postale :
UNC de Castelnau-le-Lez
BP 90029 - 34171 Castelnau-le-Lez

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Ugo GARCIA, né le 2 janvier 2008
- Louis LANDIÉ, né le 2 janvier 2008
- Inès HANNANI, née le 3 janvier 2008
- Mawli SILVA BRITO, né le 3 janvier 2008
- Clément RIGAL, né le 6 janvier 2008
- Tinley GYATSO, né le 6 janvier 2008
- Sacha BELLIOT, né le 10 janvier 2008
- Gabriel BOUQUET, né le 12 janvier 2008
- Maëlys FONTENILLE, née le 13 janvier 2008
- Abdessamad BHIHI, né le 14 janvier 2008
- Tyfenn DURAND, née le 26 janvier 2008
- Kéona CHARLES - - KINGA, née le 1er février 2008
- Aya M'CHICHOU, né le 1er février 2008
- Lucas SCESNY, né le 3 février 2008
- Nora EL HAYE, née le 9 février 2008
- Mélissa SUN, née le 9 février 2008
- Lucas FABRE, né le 13 février 2008
- Illane MANCER, né le 14 février 2008
- Mouhamed NECHAR, né le 14 février 2008
- Léo LAVAJO, né le 15 février 2008
- Lucas LAVAJO, né le 15 février 2008
- Diego ALCOCER - - BRU, né le 19 février 2008
- Timothée LÉOTHAUD, né le 22 février 2008
- Matthias LÉOTHAUD, né le 22 février 2008
- Imane AIT HADDOU, née le 28 février 2008
- Nora DARTOIS, née le 3 mars 2008
- Anna GIREL, née le 3 mars 2008
- Amandine BORNET, née le 14 mars 2008
- Julie MOROTTI, née le 25 mars 2008

Une belle histoire pour la Saint Valentin

Le petit Illane est né le 14 février, mis au monde par son papa au domicile familial. Par suite d'une erreur de diagnostic, l'enfant s'est présenté 3 semaines avant la date prévue. Saïd Mancer a donc dû accoucher son épouse en attendant l'arrivée des pompiers, qui n'ont plus eu qu'à couper le cordon ombilical et à emmener la petite famille à l'hôpital.

Nous présentons nos condoléances aux familles et aux amis de :

- Maria Dolorès GARCIA, veuve CERVANTES ..... 83 ans
- Louis Prudencio PRELLEZO ..... 56 ans
- François Marie VUARNET ..... 77 ans
- Georges RECH ..... 85 ans
- Pilar GONZALEZ, épouse ESTUPINA ..... 76 ans
- Alphonse FEASSON ..... 89 ans
- Marcelle MARX, divorcée COMTE ..... 95 ans
- Yvonne POUPON, épouse ROLA ..... 82 ans
- Pierre MARIONNET ..... 82 ans
- Claudette BASTIDE, épouse BEQUE ..... 69 ans
- Helyett PERRIN, veuve ESPLAT ..... 88 ans
- Yvonne MARIANI, veuve POSADAS ..... 94 ans
- Baltasar ROSA Y LOPEZ ..... 90 ans
- Jeanne LIOTY, veuve CANO ..... 100 ans
- Yvon DULOU ..... 81 ans
- Louise ROQUE, veuve MARTIN ..... 85 ans
- Jacques LUCIANI ..... 80 ans
- Susan PAOLINI, épouse HEBRARD ..... 39 ans
- Roger RAVIER ..... 88 ans
- Georges SPADE ..... 86 ans
- Rémi FALQUE ..... 85 ans
- Bernadette JUAN, épouse BISSONNET ..... 56 ans
- Rachel FRION, veuve CHAMBON ..... 102 ans
- Germaine ALFONSI, épouse RAFFALLI ..... 86 ans
- Josette BIANCHI, veuve CASTEL ..... 72 ans
- Lucienne MARTIN, veuve RUIZ ..... 84 ans
- Marcelle MILLARD, veuve PEYROT ..... 71 ans

BIENTÔT LES VACANCES...

Pensez à vérifier la validité de vos papiers d'identité (CNI, passeport...)
les délais d'obtention étant de plusieurs semaines, il est impératif d'anticiper vos démarches afin de préparer vos déplacements sereinement.
Renseignements au 04 67 14 27 19.

Culte catholique

Horaires des messes

Messe en semaine
EGLISE ST JEAN-BAPTISTE :
- 18h30, le lundi
- 8h30, les mardi, jeudi et vendredi

Messe anticipée du dimanche
EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE :
- 18h30, d'avril à octobre
- 18h00, de novembre à mars

Messe du dimanche
EGLISE ST VINCENT DE PAUL
- 11h15, toute l'année

Accueil paroissial

Paroisse catholique St Barnabé de Castelnau-le-Lez et Clapiers

2, allée Jean-Paul II
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. / Fax : 04 67 79 40 77

PERMANENCES :
- Lundi : de 9h30 à 11h30
- Du mardi au vendredi : de 9h à 11h30
- Samedi : de 9h à 11h45

Culte protestant

Paroisse protestante du secteur des Garrigues Centre œcuménique de Jacou

Culte

Tous les dimanches à 10h30. Ecole biblique, catéchèse d'adolescents, groupe biblique.

Contacts

- Pasteur Joël DAHAN au 04 67 55 99 67
- Secrétariat ERM au 04 67 92 12 27

Evénement

- Kermesse le dimanche 15 juin, à partir de 10h, à Grammont.

Culte juif

Rue Albert Thomas

Synagogue de Castelnau-le-Lez

Culte

Tous les vendredis,
- en hiver à 18h
- en été à 19h.

Les autres offices ont lieu dans les Synagogues de Montpellier.

1 - VENDREDI 8 FÉVRIER
Jazz in Lez - Saison 2008
Concert d'INDIGOS
à l'Espace Rencontres

2 - LUNDI 10 MARS
Vernissage de l'exposition
« L'EXPOLISSON »,
photographies de VIRGINIEDDU
à l'Espace « La Glacière »

3 - MARDI 1ER AVRIL
Spectacle pour enfants
« LE PETIT HEROS »,
proposé par la Médiathèque municipale
à l'Espace Rencontres

Evénement | **Page 30**

Culture | **Pages 31 à 33**

Sport | **Page 34**

Agenda | **Page 35**

6ème ÉDITION - DU 16 AU 18 MAI 2008

Les Musicales de Castelnau-le-Lez

La Ville organise la sixième édition du Festival de Musique Classique et Chants : « Les Musicales de Castelnau-le-Lez », du 16 au 18 mai prochain, à l'Eglise Saint Jean Baptiste et à l'Espace Rencontres.

VENDREDI 16 MAI 2008 – 21 H EGLISE SAINT JEAN BAPTISTE

« Classiques d'aujourd'hui »

- Héloïse DAUTRY (harpe)
- Isabelle MENNESSIER (flûte traversière)
- Orianne BAUD (cor d'harmonie)

interprèteront des œuvres de DAUPRAT, BARBOTEU, JOLIVET, DE LA PRESLE, DEBUSSY, RAVEL.

Héloïse DAUTRY

Depuis 2003, elle enseigne au Conservatoire National de Région de Montpellier et à l'Ecole Nationale de Musique de l'Aveyron.

Isabelle MENNESSIER

Titulaire du Certificat d'Aptitude et du Diplôme d'Etat d'enseignement en flûte traversière, elle est membre depuis 1999 de l'Orchestre National de Montpellier.

Orianne BAUD

Après avoir occupé le poste de cor solo à l'Orchestre Lyrique de la Région Avignon Provence, elle entre première nommée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

SAMEDI 17 MAI 2008 – 21 H ESPACE RENCONTRES

« Récital lyrique »

- Valentine MARTINEZ (soprano)
- Séverine MARAT (mezzo-soprano)
- Anne-Lise DODELIER (piano)

interprèteront des œuvres de POULENC, MENDELSSOHN, WEBER, MOZART, RAMEAU, PUCCINI, RAVEL.

Anne-Lise DODELIER

Plusieurs fois sélectionnée pour participer aux concerts des ensembles de musique de chambre à l'amphithéâtre de l'Opéra de Lyon, elle entre en 2003 au Conservatoire de Musique de Genève où elle étudie l'accompagnement vocal. Elle a été invitée à participer, en juillet 2005 à Paris, au Festival des « Jeunes Talents », en duo avec la chanteuse Anaïk Morel.

Séverine MARAS

Elle entre, à 11 ans, à la Maîtrise de la Loire et participe à de nombreux opéras (Carmen de BIZET, WERTHER de MASSENET…). Elle continue sa formation au Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, où elle obtient un diplôme d'études musicales de chant en juin 2007. Parallèlement, elle participe à l'atelier vocal de l'Hostel Dieu où elle se perfectionne en musique baroque.

Valentine MARTINEZ

Agée de 22 ans cette jeune soprano a débuté l'étude du piano à 7 ans. Diplômée du Conservatoire National de Région de Montpellier en chant en 2007, elle entre au Conservatoire Supérieur National de Musique et de Danse de Paris.

DIMANCHE 18 MAI 2008 – 21 H ESPACE RENCONTRES

« Baroque italien »

- Marie ROUQUIE (violon)
- Clémence HYORUP (clavecin)
- Nils de DINECHIN (violoncelle)
- Jean BREGNAC (flûte traversière)

interprèteront des œuvres de VIVALDI, LOCATELLI, SAMMARTINI, HAENDEL, VERACINI.

Jean BREGNAC

EIl étudie la flûte traversière au CNR de Lyon et intègre le Conservatoire Supérieur de Musique de Genève où il obtient le diplôme de soliste en 2004.

Marie ROUQUIE

Après des études de violon et de clavecin au conservatoire de Perpignan, Marie ROUQUIE se dirige vers la musique ancienne et intègre la classe de violon baroque au CNSM de Lyon en 2001. Actuellement elle se perfectionne au conservatoire royal de La Haye.

Nils de DINECHIN

Séduit par le répertoire baroque, il poursuit ses études au CNSM de Lyon en violoncelle baroque, ainsi qu'en musique de chambre.

Clémence HOYRUP

Née en 1981, elle débute le piano à l'âge de cinq ans. Elle se dirige rapidement vers le clavecin, en passant par le CNR, puis le CNSMD de Lyon, où elle obtient son Prix en 2005.

LES MUSICALES DE CASTELNAU-LE-LEZ

TARIFS & RESERVATIONS :

Tarif : 8 € - Tarif réduit : 5 € (chômeurs, - de 25 ans, étudiants) - Gratuit pour les – 12 ans
Abonnement Pass-Festival pour l'achat de 2 ou 3 concerts : 5 € la place
Mode de règlement : espèces ou chèques à l'ordre de « Régie Culture »
Réservations - Tél. : 04 67 14 27 40 - Fax : 04 67 14 27 56 - Courriel : abrousse@castelnau-le-lez.fr
Les réservations sont conseillées, le nombre de place étant limité.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La poésie a trouvé sa place à Castelnau

Redonner à la poésie une présence dans l'espace public et offrir à chacun la possibilité d'y accéder : mission accomplie par la Médiathèque municipale lors de l'édition 2008 du Printemps des Poètes, le 13 mars dernier.
La Médiathèque, en partenariat avec la « Maison de la Poésie », a donné « Carte blanche à la revue Souffles » afin de mener une réflexion autour de la poésie contemporaine.

Cet après-midi a débuté par les **ateliers de création de poèmes***, animés par la poète Carole MENAHEM-LILIN, **avec les classes des lycées de la ville** (une classe de 2nde du Lycée POMPIDOU et une classe de BEP du lycée H. de BALZAC). Un exercice difficile, mais avec une animatrice qui a su motiver et stimuler la création de ces jeunes poètes, autour des thèmes de l'amour et de l'amitié.
La **table ronde**, animée par Jean-Louis VEDRINES, président de la revue « Souffles », a réuni une dizaine de poètes. Après avoir parlé des revues de poésie et de l'écriture de poésie, plusieurs questions ont été posées. Pour qui écrit-on ? Pour soi ? Pour les autres poètes ? Pour tous ? Questions de la poésie contemporaine qui est parfois jugée hermétique.
Un constat : si l'imaginaire est très fertile dans l'enfance, il se retrouve bridé par le système scolaire. Il faut savoir retourner dans cette part de soi, qui est l'imaginaire, le créatif, dont on ne s'occupe guère, pour pouvoir écrire de la poésie. La qualité des interventions, de part et d'autre, a su fédérer l'assistance autour de la poésie.
Le début de soirée a laissé place à la **lecture de poèmes** par Jean GELBSEIDEN et Carole MENAHEM-LILIN, accompagnés au violoncelle par Claire MENGUY. Le talent de cette jeune violoncelliste du Trio Zéphyr a donné de la profondeur, a ponctué la lecture des textes par des sonorités graves, vibrantes, légères…
Le public, conquis et heureux, s'est retrouvé autour d'un buffet, où les échanges se sont poursuivis.

Sélection de quelques poèmes écrits par les lycéens :

« Dans ma tête, il y a …
Mille joies partagées…
Cent histoires oubliées…
Dix sourires gravés à jamais…
Dans une seule et même vie… »

« Dans tes yeux, il y a …
Mille rêves…
Cent amours…
Dix ambitions…
Mais un seul avenir. »

** Les poèmes sont affichés à la Médiathèque municipale et sur le blog : http://castelnau-le-lez.midiblogs.com/*

Festilez 2008 : le palmarès

Organisée par l'association Castelnau en Scènes, la 13ème édition du Festival de Théâtre Amateur s'est déroulée du 26 au 29 mars dernier à l'Espace Rencontres.
Lors de la cérémonie de clôture, deux prix, créés par Florence GUY, ont été remis : le Prix du Jury et le Prix du Public.
La pièce « Les P'tits Vélos », de D. NAVARRO et P. HAUDECŒUR, interprétée par le Théâtre des Quatre Saisons a remporté les deux prix.

Vif succès pour le spectacle enfants « Tip et Tap » d'Éric Scialo.

MAISON DES ARTS

Juin 2008 : la Maison des Arts s'expose !

Le mois de juin sera un mois de haute activité pour la Maison de Arts ! En effet, plusieurs manifestations vont démontrer l'activité de cette association bien implantée dans notre ville.

La Maison des Arts tiendra son salon annuel, **du 6 au 12 juin**, à l'Espace Rencontres. Le vernissage aura lieu le 7 juin à 18 heures, une date importante puisqu'il marquera le **25ème salon**, ce qui prouve la vitalité de l'association. Pour ce salon, seront présentés comme chaque année les travaux des ateliers : enfants, adolescents et adultes de tous âges, mais aussi animateurs. Chaque année, on remarque la qualité des œuvres présentées par ces participants pour le plus grand plaisir des visiteurs, qu'il soient parents, amis ou amateurs d'art et 2008 ne devrait pas faillir à la règle.

Pour bien marquer cette étape, ce salon sera enrichi par la participation d'une **invitée d'honneur : Els KNOCKAERT**, brillante artiste d'origine belge installée à Olargues depuis 2002 après des séjours en Afrique et en Colombie. Grâce à son talent, elle a acquis une belle réputation régionale (actuellement en galerie à Toulouse), mais aussi internationale, avec des expositions à Amsterdam, Ostende, en Tunisie ou en Colombie (Hilton Gallery). Ses thèmes favoris sont les portraits, en particulier ceux d'enfants, mais aussi tout ce qui concerne la vigne, objet de nombreuses toiles très lumineuses.

Pour marquer le lien avec le passé, les organisateurs ouvriront aussi leurs cimaises aux prédécesseurs, administrateurs, animateurs, élèves devenus maîtres de leurs sujets. Nul doute que les visiteurs sauront apprécier ce passage de flambeau entre générations.

Il y aura aussi deux exposantes en **peinture sur porcelaine** et une autre, **sculptrice sur argile**. Espérons qu'elles susciteront des vocations pour permettre d'ouvrir un nouvel atelier.

Parallèlement au salon, **deux jeunes artistes**, Léa BASIN & Faustine LEVRAT, avec des pastels et des acryliques feront leur première exposition du 2 au 28 juin dans le Salon de Coiffure « Cocoon » (16, avenue Briand).

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA MAISON DES ARTS A DE NOMBREUSES ACTIVITÉS : peinture sous toutes ses techniques, sculpture, mosaïque, peinture sur meubles, broderie… Il reste des places dans certains ateliers et si vous êtes intéressé(e), pour vous ou vos enfants, vous pouvez contacter la présidente, Marion PAULET,
au 04 67 79 16 62
ou 06 71 75 02 90
ou par courriel à
paulet.marion@aliceadsl.fr

« Les Peintres dans la Ville »

A l'occasion de la Fête de la Saint Jean, le dimanche **22 juin,** de 9h à 16h environ, comme chaque année, la Maison des Arts ouvrira la ville aux peintres, de Castelnau-le-Lez et d'ailleurs, pour venir « croquer » Castelnau sur le vif. Une belle occasion pour les spectateurs, petits et grands de venir voir sur place ces artistes à l'œuvre. Le **thème** de cette année sera : **« Les Bords du Lez »**, à peindre de la rive gauche ou droite du Lez.

- Renseignements :
  04 67 79 16 62
  ou 06 71 75 02 90.
- Courriel :
  maison.desarts@laposte.net

« SOS RÉTINITE »
ORGANISE UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE AUTOUR D'UN PIANO

Dans le cadre de la Comédie de la Santé, les 23 et 24 mai prochains à Montpellier, l'association SOS Rétinite organise une ***« Soirée exceptionnelle autour d'un piano »*** avec **François René DUCHABLE**, le **23 mai à 20h** à la Salle Rabelais (bd. Sarrail - Montpellier).

Il interprétera des œuvres de : Jean Sébastien BACH, MOZART, BEETHOVEN, SCHUBERT, CHOPIN, LISZT, SCHUMANN, BRAHMS, DEBUSSY…

A noter également que des **conférences**, concernant les maladies graves de la vue, auront lieu à la Salle Rabelais le 23 mai, de 10h à 14h.

Informations & Réservations

- Entrée : 30 € au profit de la lutte contre la cécité.
- Association « SOS Rétinite » au 04 67 65 06 28.

MAISON DE LA GRAVURE MÉDITERRANÉE

Exposition Maoual

Du 30 avril au 30 juin 2008
Vernissage le 30 avril 2008

L'atelier de la Maison de la Gravure Méditerranée ouvre ses portes à Maoual, pour une exposition de ses oeuvres jusqu'en juin 2008. Le vernissage aura lieu le 16 mai prochain.
Né en 1959 au Maroc, Maoual est diplômé de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Marseille.
Il vit et travaille à Marseille. Il a participé à de nombreuses expositions dans toute la France et a des biennales internationales d'arts graphiques : en Espagne, aux Etats-Unis, en Norvège, en France, en Yougoslavie, en Italie, en Pologne, aux Pays-Bas et au Japon.

« La pratique de Maoual évolue entre gravure, peinture et sculpture. Fondée essentiellement sur l'anachronisme et l'humour, elle interroge la course folle de l'humanité et sa souffrance éprouvée dans l'obsession des déplacements incessants. A travers des figures fugitives se vivent (se voient), dans un fourmillement de signes, la joie et la déception, la fête et la tragédie de l'existence humaine… Le tout dans une concentration plastique où s'entremêlent Préhistoire et Epoque contemporaine… »

Mohamed RACHDI.

ET TOUJOURS,
JUSQU'AU 26 AVRIL 2008 :

L'EXPOSITION DE PATRICE VERMEILLE

Exposé plus d'une centaine de fois, en France comme à l'étranger, Patrice VERMEILLE vit et travaille à Montpellier.

Prix Galilée de l'Académie de Stanislas 1981.

La Maison de la Gravure Méditerranée

105, chemin des Mendrous

Courriel :
info@maisondelagravure.eu

Site Internet :
www.maisondelagravure.eu

Horaires :
du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Sur rendez-vous au 06 76 07 85 98.

Récital de piano par Adam CZULAK

Né en 1970 en Pologne, Adam CZULAK est bercé par la musique classique. A 13 ans, il obtient le deuxième prix lors de son premier concours national. A 19 ans, le Conservatoire National Supérieur de Musique de Gdansk lui ouvre ses portes et lui décerne, cinq ans plus tard, le Premier Prix de Piano et Musique de Chambre. De 1993 à 1996, il se produit en Pologne et en Allemagne sous l'égide de la Philharmonie Baltique de Gdansk et de la Philharmonie de Chambre Polonaise, dirigée par Wojciech RAJSKI. De 1998 à 1999, il obtient la Médaille d'Or de Musique de Chambre au Conservatoire National de Région de Rueil-Malmaison.
Résidant à Montpellier, il multiplie les concerts : de récents engagements l'ont conduit aux Etats-Unis et en Allemagne. Actuellement, outre ses activités et concerts, Adam CZULAK se perfectionne et partage son art avec Aldo CICCOLINI. Pianiste de renommée mondiale, invité régulièrement au Festival Radio France, Aldo CICCOLINI a choisi Adam comme élève (il n'en a que cinq !).

1ère PARTIE :

Franz SCHUBERT
Moments musicaux D 780 : Moderato – Andantino – Allegro moderato – Moderato – Allegro vivace – Allegretto

Frédéric CHOPIN
Polonaise – Fantaisie op.61

2ème PARTIE :

Claude DEBUSSY
Ballade

Franz LISZT
Ballade en si mineur

Frédéric CHOPIN
Ballade en fa mineur op.52

VENDREDI 13 JUIN 2008 À 21H - ESPACE RENCONTRES

Tarif : 8 €
Tarif réduit : 5 € (– 25 ans, chômeurs, étudiants).
Gratuit pour les – 12 ans.
Billetterie sur place à partir de 20h15
Renseignements au 04 67 14 27 40

Piscine Jean Moulin : un été 2008 dynamique

Le Service des Sports de Castelnau-le-Lez organise, au bassin Jean Moulin, un stage de natation et des cours d'aquagym.

Stage de natation

> Du 7 au 11 juillet 2008

> Enfant de 4 ans à 5 ans 1/2

> 5 séances d'une heure (matin)

> Effectif réduit : 6 enfants/cours : 18 places

> Stage encadré par des éducateurs diplômés d'État (MNS)

> **Tarifs :**
40 € pour les Castelnauviens
45 € pour les extérieurs

Le jour de l'inscription, la présence d'un des deux parents est obligatoire.

Aquagym

> Cours de 45 minutes (12h20-13h05) encadrés par des éducateurs diplômés d'État (MNS)

8 DATES SONT PROPOSÉES :
> Lundi 7 juillet 2008
> Mardi 8 juillet 2008
> Jeudi 10 juillet 2008
> Vendredi 11 juillet 2008
et
> Lundi 21 juillet 2008
> Mardi 22 juillet 2008
> Mercredi 23 juillet 2008
> Jeudi 24 juillet 2008
> **Forfait -** 4 cours : 25 € - 8 cours : 45 €

INSCRIPTIONS :
AU PALAIS DES SPORTS

> Pour les Castelnauviens :
- samedi 7 juin 2008 : 9h-12h,
- lundi 9 juin 2008 : 12h-14h,
- mardi 10 juin 2008 : 12h-14h.

> Pour les extérieurs :
- mardi 10 juin 2008 : 12h-14h,
- jeudi 12 juin 2008 : 12h-14h.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
PALAIS DES SPORTS : 04 67 79 80 07

BASSIN JEAN MOULIN
315, chemin des Mendrous

Cross des écoles

Félicitations aux 400 coureurs, issus de 16 classes de CM1 et CM2 des écoles de la ville, pour leur participation à ce troisième Cross des écoles. Le 3 avril dernier, ce sont plus particulièrement les classes de M. Bosch (Jean Moulin) et de Mme Scolieri (Mario Roustan) qui se sont illustrées en arrivant en tête de cette course autour du Palais des Sports.

3ème CHALLENGE ALEXANDRE CHAMBON

TOURNOI DE FOOTBALL
Jeudi 8 mai 2008 - Stade Jean FOURNIER

Programme :
09h00 : Réception des équipes
09h30 : Tirage au sort des matchs
Minute de silence en mémoire à Alexandre
10h00 : 1er match (2 x 30 mn)
11h00 : 2ème match (2 x 30 mn)
12h30 : Apéritif & Repas*
14h30 : Petite finale (2 x 30 mn)
16h00 : Match de Gala
opposant l'équipe de la Rouvière
à une sélection de Castelnau
17h00 : Finale (2 x 30 mn)
18h00 : Remise des coupes,
suivie d'un apéritif

* *Apéritif et tapas*
Paëlla, fromage et pâtisserie (boisson).
Adultes 8 € / Enfants 4 € (sur inscription).

Renseignements & Inscriptions :
Christian ARAGONES,
président des « Municipaux de Castelnau »
au 06 71 46 46 35.

TEAM FLYING DRAGON

DE L'OR À TOUS LES NIVEAUX

Le club est revenu de Toulouse d'une compétition « Open du Sud » en février dernier. Bilan : 32 compétiteurs, 10 accompagnateurs, 18 médailles dont 10 en « Or » !

« Open FDC II » au Palais des Sports

Le dimanche 18 mai prochain, à partir de 9h, est organisé au Palais des Sports de Castelnau-le-Lez, l'Open FDC II avec les meilleurs français et internationaux, soit plus de 160 compétiteurs prévus. L'année dernière, cette compétition était la plus importante étape française.

Toutes les équipes françaises, belges, anglaises seront présentes. Un moment unique d'arts martiaux, avec une entrée à 1€ !

Hotline : 06 64 94 42 06
Courriel : teamfdc@hotmail.com
Site Internet : www.team-fdc.com

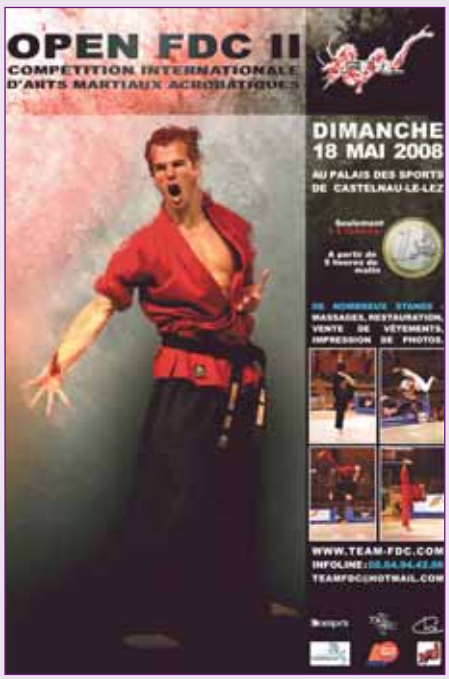

Agenda les bons plans

CONFERENCES

DU 29 AVRIL AU 16 MAI 2008
La Mer Méditerranée
Animations scolaires, conférences…
Centre A. Malraux [04 67 02 99 40]
Voir en page 26

CONCERTS

VENDREDI 2 MAI 2008 À 21H
Jazz in Lez
Saison 2008
SIRYEL BLUES BAND
Espace Rencontres [04 67 14 24 40]

16, 17 ET 18 MAI 2008
Les Musicales
6ème édition
CHANTS & MUSIQUE CLASSIQUE
[04 67 14 27 40]
Voir en page 30

VENDREDI 27 JUIN 2008 À 21H
Musique Baroque Latino-américaine
Par l'Ensemble Vocal & Instrumental de Montpellier
Dirigé par Jean GOUZES
[04 67 14 27 40]

SPECTACLES

MARDI 3 JUIN 2008 À 17H30
Animation jeunesse :
« LE PARCE QUE DES POURQUOI »
Par le conteur Songda OUEDRAOGO
Organisée par la Médiathèque
[Inscriptions au 04 67 02 78 85]
Espace Rencontres

DU 10 AU 14 JUILLET 2008
Théâ'Lez
FESTIVAL EUROPÉEN DE THÉÂTRE DE JEUNES
Espace Rencontres
[04 67 40 22 89 / 06 63 30 83 65]

SPORTS

18, 19 & 20 AVRIL 2008
¼ et ½ Finale de la Coupe de France de Basket N2
Palais des Sports [04 67 79 80 07]

26 ET 27 AVRIL 2008
Tournoi de Pétanque
Boulodrome municipal
[04 67 79 93 33]

DU 1er AU 4 MAI 2008
Tournoi inter ligue de judo
Palais des Sports [04 67 79 80 07]

JEUDI 8 MAI 2008, À 9H
3ème Challenge Alexandre CHAMBON
TOURNOI DE FOOTBALL
Stade Jean Fournier [06 71 46 46 35]
Voir en page 34

DIMANCHE 18 MAI 2008
2ème Open FDC II - Arts martiaux
Palais des Sports [06 64 94 42 06]

VENDREDI 23 MAI 2008
Les Olympiades CM1 & CM2
Palais des Sports [04 67 79 80 07]

DIMANCHE 1er JUIN 2008
Tournoi interclubs de gym (GSL)
Palais des Sports [06 67 67 52 86]

MARDI 3 JUIN 2008
Tournoi de rugby pour les CM1
Stade Jean Fournier [04 67 79 80 07]

VENDREDI 6 JUIN 2008
Les Olympiades – CE2
Palais des Sports [04 67 79 80 07]

DU 12 AU 17 JUIN 2008 À 20H30
Galas de danse de la MJC
Palais des Sports [04 67 79 80 07]
Voir en page 26

JEUDI 26 JUIN 2008
Gala de danse GSL
Palais des Sports [04 67 79 80 07]

SAMEDI 28 JUIN 2008
Gala de danse Coryphée
Palais des Sports [04 67 79 61 91]

EXPOSITIONS

HÔTEL DE VILLE

- JUSQU'AU 9 MAI 2008
Peintures de DIEZ-HERPIN

- DU 16 AU 30 MAI 2008
Peintures de Chantal BONNARD

- DU 6 AU 27 JUIN 2008
Peintures de Virginie HORENS

ESPACE « LA GLACIÈRE »

- JUSQU'AU 22 MAI 2008
Peintures de François PASQUIER

- DU 23 MAI AU 27 JUIN 2008
Peintures de Jacques MANNY

[04 67 14 27 40]

C'EST LA FÊTE

SAMEDI 24 MAI 2008, À PARTIR DE 10H
Fête du quartier du Devois
KARTING - ROLLER
SÉCURITÉ ROUTIÈRE -
REPAS & BAL [04 67 79 94 36]
Voir en page 27

SAMEDI 31 MAI 2008, À PARTI DE 15H
« Fête Nationale du Jeu »
Organisée par l'association Ludolez
[04 67 72 43 91]
Voir en page 27

20, 21 ET 22 JUIN 2008
Fête de la Saint Jean
Parc Monplaisir – Devois
Voir en page 25

DIMANCHE 13 JUILLET 2008,
À PARTIR DE 19H
Fête Nationale
BAL & FEU D'ARTIFICE
Parc Monplaisir

fête de la SAINT-JEAN

20-21-22 JUIN 2008

VILLE DE Castelnau-le-Lez

Direction de la Communication - Ville de Castelnau-le-Lez - Conception : Olivier Lanquetin & Philippe Ruelle